



# Lettre 45 – Novembre 2022

A la suite des contacts des cercles de silence de ces dernier mois. Il semble que les échanges entre cercles de silence seraient bénéfiques pour tous. La présente lettre en est une ébauche, très limitée.

Il semble intéressant de faire connaître à tous, tout ce qui existe et se vit dans les cercles de silence et autour d'eux, afin de découvrir ce qui se passe à la base, ce qui existe réellement dans l'accueil des migrants. Puisque le cercle de silence n'est pas la source d'initiatives opérationnelles mais un des moyens d'expression et de communication, ne serait-il pas utile, pour les cercles qui se posent la question de leur continuité, de trouver, proche de chez eux, d'autres groupements agissant sur des thèmes proches, avec lesquels s'associer ?

Par exemple, pour le cercle de Tours *l'inventaire en Décembre 2021* des organisations impliquées d'une manière ou d'une autre par l'accueil des Migrants pour leur droit au Séjour, l'hébergement, la nourriture, les soins, la scolarisation des enfants le travail, montrait en Indre et Loire un total de *107 organisations et 16 réseaux (soit au moins 4000 Personnes)*. Le cercle d'Armentières (voir lettre 44) a effectué *un changement dans la forme d'engagement, en créant en Mars 2016 une association d'hébergement de demandeur d'asile en famille d'accueil sur le modèle de JRS sous le nom de TRAAM : Tissage Réseau Armentiérois Accueil Migrants*. Le cercle de silence du Havre est en lien avec le Mouvement d'Eveil pour la Régularisation des Sans-papiers, et a diffusé dans la soirée même le film : *l'empire du silence*.

En agrégeant ces divers groupes locaux, pourrait se réaliser un mouvement national sur l'accueil des migrants, tout en gardant la spécificité de chaque groupe. Cela pourrait se construire par des échanges globaux par internet sur un site dédié. En effet, il faut se rappeler que, dans les premières années des cercles, la proposition de réunir les participants des cercles de silence pour une manifestation nationale n'a pas donné les résultats escomptés. Mais, maintenant, il est possible de communiquer facilement par voie informatique, et donc d'échanger entre les divers cercles des villes de France.

Michel Girard

FRANCE.....	3
Etudiants africains en France .....	3
Les Emigrés de l'Océan Viking .....	3
Problème de traductions.....	4
Problèmes juridiques.....	4
26 mineurs ont fugué des structures d'accueil .....	5
Projet de loi relatif à l'asile et à l'immigration .....	6
Projet de loi asile et immigration 2023 : péril sur le droit d'asile ! .....	6
les autorités africaines, grandes absentes .....	7
Les droits de l'enfant.....	8
<b>AURAY</b> .....	8

Bayonne .....	8
Calais.....	9
Créteil.....	9
Loon- Plage.....	10
Lyon .....	11
Mayotte .....	12
Menton .....	13
Morlaix.....	13
Mulhouse.....	13
Paris.....	13
Toulon .....	14
Comment se sont passées les jours des exilées de l’Ocean Viking ? .....	14
MANCHE .....	15
Des dysfonctionnements des secours français lors du naufrage de novembre 2021 .....	15
MÉDITERRANÉE.....	17
Geo Barents.....	17
Ocean Viking.....	17
SEA EYE 4.....	17
Lybie -Grèce.....	17
UNION EUROPÉENNE.....	18
Plan d'action face à l'augmentation des arrivées de migrants .....	18
Recherche européenne du chef présumé d’un vaste réseau de passeurs.....	19
Répartition des migrants .....	20
politique migratoire de l'Union européenne.....	20
Autriche.....	21
Espagne.....	21
Italie .....	22
Grèce .....	22
Portugal.....	23
Slovénie.....	23
EUROPE .....	23
Norvège.....	23
Royaume-Uni.....	24
Serbie .....	25
ASIE.....	25
Japon .....	25
AFRIQUE .....	25
Algérie.....	25
Libye .....	27

Somalie.....	27
Tunisie.....	27
AMERIQUE.....	28
Canada.....	28
A VOIR – A LIRE - <i>Témoignage</i> .....	28
"Fati's Choice" .....	28
"Mille jours".....	29
Un réfugié burundais, vit dans une voiture en France .....	30
Une ivoirienne est revenue au pays après être passé par la Libye .....	31

## FRANCE

### ETUDIANTS AFRICAINS EN FRANCE

En cette rentrée universitaire 2022, il y a plus de 400 000 étudiants étrangers en France, et l'augmentation record du nombre d'étudiants internationaux. C'est la plus forte hausse depuis 2005. Il y a un rattrapage après le Covid, peut être aussi à l'attitude de l'Angleterre vis-à-vis des étrangers. On retrouve six pays africains dans le top 10 nations les plus représentées dans les universités en France. Maghreb monopolise les premières places, avec en tête le Maroc : les étudiants marocains étaient plus de 40 000 dans l'enseignement supérieur en 2021, représentant à eux-seuls plus de 10 % de la totalité des étudiants étrangers en France. L'Algérie suit derrière, avec 31 000 représentants. Le Sénégal lui se classe cinquième, suivi de la Tunisie. Viennent ensuite la Côte d'Ivoire, en huitième place, et le Cameroun qui ferme ce top 10. Les candidats ont augmenté de 18% cette année. Les plus nombreux ( 33%) suivent des études scientifiques.

<https://www.rfi.fr/fr/podcasts/vivre-ailleurs/20220918-forte-hausse-du-nombre-d-%C3%A9tudiants-internationaux-en-france-%C3%A0-la-rentre%C3%A9e-universitaire-2022>

### LES EMIGRES DE L'OCEAN VIKING

Sur les 234 rescapés du navire humanitaire Ocean Viking, "**44 se voient désormais**" opposer un **refus à leur demande d'asile**, ils «*seront reconduits [vers leur pays d'origine] dès que leur état de santé*" le permettra, a indiqué le ministre de l'Intérieur. D'autres personnes pourraient être concernées lorsque tous les profils auront été étudiés. "*J'ai déjà pris (...) contact dès hier [lundi] avec mes homologues étrangers pour que ces reconduites à la frontière puissent se faire dans les temps les plus courts possibles*», espérant que ces expulsions soient réalisées d'ici la fermeture de la zone d'attente "*dans une vingtaine de jours*". Le gouvernement français souhaite aller vite, mais ces refoulements pourraient prendre un temps plus long, car ces procédures nécessitent que "la personne soit détentrice d'un passeport et d'un laissez-passer consulaire". Or ce document doit être délivré par le pays d'origine et cela prend du temps car certains pays tardent à l'octroyer, avait expliqué l'Anafé. Le taux de refoulement est de 60 %, indique l'Anafé. Le sort des migrants qui n'ont pu ni déposer de dossier d'asile, ni être refoulés vers leur pays d'origine, reste en suspens.

La première phase d'audition par des agents de l'Ofpra a pris fin lundi soir 14 novembre 2022, d'après la préfecture du Var. Sur ces 234 migrants sauvés, **44 ont été reconnus mineurs** et sont donc pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance. Concernant les autres, "**60 peuvent demander l'asile**, notamment des Syriens, des Soudanais, des Érythréens". C'est ensuite au ministère de l'Intérieur d'autoriser ou non les migrants interrogés à déposer leur demande d'asile. Cette étape est

en cours mardi 15 novembre 2022. Par ailleurs, deux migrants blessés durant la traversée sont toujours hospitalisés. Ces deux migrants et deux autres exilés sont désormais libres de quitter la "zone d'attente" puisqu'un juge des libertés et de la détention (JLD) a refusé lundi, la prolongation de leur maintien en zone d'attente en raison de plusieurs vices de procédure. Le JLD examinera, mardi 15 novembre, plus de 180 autres demandes de maintien en "zone d'attente" pour une durée de 8 jours supplémentaires, comme le prévoit la loi française. La durée maximale de maintien en "zone d'attente" étant de 26 jours.

## Problème de traductions

Plusieurs associations d'aide aux migrants, mais aussi des élus et le préfet du Var, ont alerté sur le manque d'interprètes dans la "zone d'attente" fermée où ont été placés les migrants. *"L'interprétation téléphonique est une véritable bénédiction mais pour la vie quotidienne et pour la notification des procédures, ça reste très compliqué"*, a expliqué mercredi 16 novembre le préfet du Var, estimant que le manque d'interprète était *"un vrai handicap"*. Lors des entretiens avec l'Ofpra, la traduction s'est faite via un interprète d'une agence de prestataires, contacté par téléphone. L'Anafé, a observé les difficultés de la police aux frontières pour contacter un interprète, faisant parfois appel à une personne maintenue en zone d'attente. L'interprétariat est un travail en soi, les erreurs et approximations de traductions peuvent influencer sur les prises de décisions des autorités, et sur la compréhension par les migrants des démarches administratives complexes. *"Dès lors, les personnes ne sont pas en mesure de comprendre la procédure de maintien en zone d'attente, leurs droits, la procédure spécifique d'asile à la frontière et ses tenants et aboutissants"*. "Les personnes sont perdues, voire apeurées parce qu'elles ne comprennent pas ce qu'il se passe". Une députée Renaissance rapporteure spéciale de la mission *"Immigration-Asile-Intégration"* à l'Assemblée nationale, qui a visité mercredi la zone d'attente, a constaté *"une inquiétude"* des migrants liée notamment à *"des difficultés par rapport à la langue"*. Trois parlementaires - le sénateur écologiste des Bouches-du-Rhône, la sénatrice socialiste des Bouches-du-Rhône et le député écologiste du Rhône avaient déjà dénoncé le manque d'interprètes après une visite du centre dimanche.

## Problèmes juridiques

La justice étudie mardi 15 novembre 2022, dans la journée **160 demandes de prolongation** du maintien dans la zone d'attente "créée" au sein d'un village-vacances de Giens. Dans la matinée, la **quasi-totalité des procédures a été déclarée nulle** par un juge des libertés et de la détention engendrant le **refus du maintien pour 17 migrants**. Il manquait un mot dans le document : Giens. *"Nous sommes dans un pays de droits, dans une démocratie. Les règles de droit s'appliquent à tous à partir du moment où on est sur le territoire français. Nous sommes là pour vérifier que la règle de droit est respectée, que les libertés sont respectées et que les violations sont sanctionnées"*. Le parquet de Toulon, dès notification du jugement, dispose d'un délai de dix heures pour faire appel. Quatre dossiers se sont déjà vus refuser une prolongation du maintien dans la zone d'attente ce lundi. Une décision contre laquelle le parquet de Toulon n'a pas interjeté appel. Pour cette première vague de 17 dossiers "cassés", le procureur de la République de Toulon indique à France Bleu Provence que *"la décision sera prise au cas par cas"*. Quoi qu'il en soit, les migrants ne devraient pas quitter le centre de vacances dans la journée *"car il faut organiser leur départ"*, précise une avocate. Avec cette décision de ne pas prolonger le maintien en zone d'attente pour certains migrants, la justice vient donc d'ajouter un nouveau grain de sable. *"Soit ils seront pris en charge par des associations, ce qui leur permettra de suivre l'avancée de la procédure de demande d'asile. Mais s'ils sont relâchés sans aide, et sans rien, ils ne sauront rien et ne seront informés de rien. Ils ne sauront pas s'ils ont ou pas un droit au séjour sur le territoire français. Les textes sont faits pour faire face à quelques migrants, pas à une vague comme celle de l'Ocean Viking. Les délais ne sont pas suffisants et à travailler dans l'urgence, des erreurs sont commises, au détriment de tous. on peut "* constate un connaisseur du dossier qui s'interroge toujours sur le choix de Toulon et non de Marseille. La cour d'appel a donné raison au JLD pour **une non-prolongation du maintien dans la "zone d'attente" dans la plupart des cas.**

## 26 mineurs ont fugué des structures d'accueil

Sur les 44 migrants mineurs rescapés, **26 ont fugué** des structures d'accueil mises à leur disposition dans le Var pour rejoindre probablement de la famille en Allemagne, en Norvège ou en Suède : information confirmée par le président du Conseil départemental du Var : « *3 des 44 mineurs avaient déjà fugué dès le lendemain et le surlendemain de leur prise en charge* ». Près d'une semaine après, 23 autres seraient partis. Ces mineurs chercheraient à rejoindre leur famille en Allemagne, en Norvège ou en Suède. Ces migrants, mais ils n'étaient pas dans une zone d'attente fermée, sont considérés comme fugueurs car mineurs. La plupart sont des Érythréens qui auraient choisi de rejoindre de la famille ou des amis en Allemagne, Suède et Norvège. Ils avaient évoqué leurs intentions auprès de leurs encadrants et les ont finalement mises à exécution. Ils "*ont eu un comportement exemplaire, ils sont partis en nous remerciant*", a insisté le directeur général adjoint en charge des solidarités au conseil départemental du Var. Ils prétendent vouloir faire le voyage par leurs propres moyens « *Nous n'avons aucun pouvoir de les retenir* », constate le président du conseil départemental du Var. Il leur a été « *bien sûr déconseillé* » de partir. Les services sociaux ont "*essayé de les en dissuader*", mais "***notre mission est de les protéger et pas de les retenir***" Il signale que « *ces grands adolescents sont évidemment entrés dans l'illégalité* » en quittant les structures qui leur avaient été dédiées.

Les **18 mineurs non accompagnés** restants de l'*Ocean Viking* ont pour leur part déclaré **leur volonté de rester en France**. Ils sont pour l'heure logés dans un hôtel, où ils bénéficient d'une plus grande liberté. Ils doivent être redirigés vers d'autres départements, le Var accueillant déjà 2 300 mineurs dans ses services sociaux. Des doutes persistent sur l'âge d'une poignée d'entre eux : des vérifications seront réalisées. Ils sont pour l'instant sous la responsabilité de la direction centrale de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), rattachée au ministère de la Justice.

**66 migrants a donc été autorisée à déposer des demandes d'asile**, et autorisée à entrer sur le territoire français. Ils ont été conduits vers des centres d'hébergement du Var, dont des Centres d'accueil et d'évaluation des situations (CAES). Parmi eux, certains seront "relocalisés" vers les onze pays européens (dont l'Allemagne, la Finlande ou le Portugal) qui s'étaient portés volontaires pour se répartir les efforts et les accueillir après leur débarquement en France.

Les "**123 avis défavorables**", quant à eux, ne sont pas pour autant immédiatement expulsables.

Petit à petit, le centre d'accueil des migrants de l'*Ocean Viking* se vide. Sur les 234 personnes arrivées il y a une semaine à Toulon (Var), vendredi soir 18 novembre 2022, il n'en reste qu'une quinzaine retenue sur place. Les autres bénéficient d'une autorisation temporaire d'entrée en France, et sont pris en charge par l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration, ou par des associations ou livrés à eux-mêmes dans la nature. En effet, après quatre jours passés dans le centre, seule une décision de justice pouvait permettre aux autorités de les maintenir de force. "*Il y a des chances que ces demandes d'asile aboutissent, ça n'est pas rare. Nous avons observé auparavant des cas où des personnes [qui avaient reçu un avis défavorable en zone d'attente] obtiennent finalement la protection subsidiaire*". Une partie de ces demandeurs d'asile pourrait aussi obtenir l'asile dans d'autres pays européens. Onze États, dont l'Allemagne et la Norvège, s'étaient portés volontaires pour les accueillir.

Deux maliens qui se trouvaient à bord de l'*Ocean Viking* ont été refoulés par avion, dans la matinée du mercredi 23 novembre 2022. Bamako avait délivré les laissez-passer consulaires nécessaires au retour dans le pays d'origine, et ce en dépit des tensions actuelles entre la France et le Mali. Seuls deux Bangladais risquent d'être renvoyés à leur tour, explique l'Association nationale d'assistance aux frontières pour les étrangers (Anafé). Ils ont "vocation à être reconduits dans leur pays d'origine". Ils "devaient prendre l'avion mardi mais ne l'ont pas fait, nous ignorons pourquoi". Les deux derniers Bengalis sont dans la zone d'attente à Marseille, le 26 novembre 2022.

*Voir la suite à donner : paragraphe Toulon*

## **PROJET DE LOI RELATIF A L'ASILE ET A L'IMMIGRATION**

Les ONG et associations d'aide aux migrants doivent discuter lundi 21 novembre 2022 avec les équipes du ministère de l'Intérieur concernant le projet de loi sur l'immigration. La secrétaire d'Etat chargée de la Citoyenneté indique le but «profiter de cette discussion pour adapter le dispositif actuel à l'aune des problématiques de terrain. Les débats étaient ouverts sur de possibles amendements à ajouter au texte, en fonction de ce qui pourrait être présenté au ministre de l'Intérieur ou à celui du Travail. Les échanges s'annoncent tendus, dans le monde politique ainsi que dans la société civile. Les associations et les ONG s'en sont ainsi prises au gouvernement, en adressant un courrier à Elisabeth Borne, la Première ministre. Vingt-six d'entre elles, dont Amnesty International, Médecins du Monde ou encore la Ligue des Droits de l'Homme, se sont associées il y a deux semaines pour dénoncer «une démarche fondée sur la stigmatisation et les raccourcis assimilant immigration et délinquance». Elles ont estimé qu'il est plutôt temps «de dessiner des politiques publiques fondées sur l'accueil et la solidarité, garantissant le respect de la dignité et des droits fondamentaux des personnes exilées». Quatre tables rondes, des entretiens individuels et «une consultation écrite de la société civile» doivent aussi être menées, a rappelé le ministère de l'Intérieur.

Par ailleurs, la politique migratoire doit également faire l'objet d'un débat au Parlement, le mardi 6 décembre 2022 à l'Assemblée nationale (que le gouvernement ouvrira par une déclaration sur le sujet), puis le 13 décembre 2022 au Sénat, selon l'ordre du jour parlementaire. Le projet de loi sera ensuite soumis aux parlementaires au début de l'année prochaine, pour une adoption prévue au premier semestre.

[CFDA - Coordination française pour le droit d'asile](#)

## **PROJET DE LOI ASILE ET IMMIGRATION 2023 : PERIL SUR LE DROIT D'ASILE !**

Le 23 novembre 2022, M. Darmanin, ministre de l'Intérieur et Mme Backès, secrétaire d'Etat chargée de la Citoyenneté ont **invité quelques organisations à une table ronde** sur l'exercice du droit d'asile, lançant la concertation souhaitée par la Première ministre sur le projet de loi relatif à l'asile et à l'immigration.

La Coordination française pour le droit d'asile (CFDA), qui a pourtant élaboré 15 conditions minimales pour que le droit d'asile soit un droit réel adressées à la secrétaire d'Etat, n'y a pas été conviée. Les mesures annoncées ce mercredi sont loin d'y répondre. Pire, elles conduisent au détricotage du système d'asile français, créé il y a 70 ans, sous l'apparence de mesures de simplification et de décentralisation :

- Le rattachement de services de l'office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) à des lieux intitulés « France Asile » pour déconcentrer les services d'introduction des demandes et les entretiens personnels, pourrait placer de fait les personnels de l'OFPRA sous l'autorité des préfets. Son indépendance concernant l'instruction des demandes d'asile, garantie par la loi, serait ainsi remise en cause.
- La déconcentration de la Cour nationale du droit d'asile (CNDA) et la généralisation du juge unique priveraient les personnes de la garantie d'être entendues par une formation collégiale. La présence d'une personnalité qualifiée nommée par le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) parmi les trois juges fait aujourd'hui la spécificité de la Cour. De plus, la généralisation de la vidéo-audience n'augure rien de bon pour les personnes qui demandent l'asile.

- La prise d'une obligation de quitter le territoire dès la décision de rejet de l'OFPRA, est une absurdité qui ajouterait de la complexité à la procédure. Cela remet en cause le principe constitutionnel de l'admission au séjour des demandeurs d'asile jusqu'à la décision définitive. Cela conduira aussi à notifier inutilement une décision d'éloignement à des personnes qui vont se voir octroyer une protection par la Cour.
- En promettant de rendre la « vie impossible » aux personnes faisant l'objet d'une obligation à quitter le territoire et notamment en leur restreignant l'accès à l'hébergement d'urgence, M. Darmanin remet en cause le principe de l'inconditionnalité de l'accueil dans ces lieux.
- Le droit de travailler des demandeurs d'asile ne serait envisagé que pour certaines nationalités ayant un fort taux d'accord ou pour les demandes d'asile dont le traitement dure plus de six mois à l'OFPRA, ce qui est devenu rare. La France ne s'est toujours pas mise en conformité, malgré un arrêt de la CJUE de janvier 2021 et une décision du Conseil d'Etat de février 2022 avec les objectifs du droit européen, concernant l'accès au marché du travail des personnes demandant asile notamment « Dublinées »

A l'heure où s'expriment ouvertement des idées xénophobes et racistes, ce projet de loi ne répond pas aux enjeux auxquels le dispositif de protection et d'accueil des personnes qui demandent l'asile est confronté. La CFDA demande son retrait.

<https://coordination-asile-cfda.fr/article197.html>

[https://www.gisti.org/IMG/pdf/cfda\\_2022\\_15\\_conditions\\_minimales\\_revisee.pdf](https://www.gisti.org/IMG/pdf/cfda_2022_15_conditions_minimales_revisee.pdf)

## **LES AUTORITES AFRICAINES, GRANDES ABSENTES**

Dans la crise de l'Ocean Viking, l'écrivain et sociologue El Hadj Souleymane Gassama (Elgas) pointe plusieurs « angles morts ». Dont l'étrange silence des dirigeants africains sur ces migrations clandestines.

L'absence d'une politique cohérente, la variable d'ajustement des visas comme objet de la coopération bilatérale avec certains pays africains, produisent un écosystème étrange où les discours se veulent fermes, restrictifs, mais où la réalité des chiffres est en progression. Sans jugement moral sur le bien-fondé de fermer ou d'ouvrir les frontières, il est important d'exposer tous les angles morts d'une architecture de la migration à plusieurs enjeux, dont les plus importants sont sur les terres d'émigration. L'immigration illégale de personnes fuyant la misère, immigration dite économique, révèle aussi une économie parallèle, structurée, sous la coupe de bandes criminelles. Y prendre part demande à la fois un capital et un réseau. Ces organisations profitent ainsi de la déstructuration de pays jadis tampon comme la Libye, déséquilibrée entre autres par l'intervention française de 2011. Elles sont aussi avalisées par des pouvoirs locaux qui ferment les yeux, pour n'être le réceptacle de la colère de la jeunesse locale. On se retrouve finalement dans une problématique d'abord locale, dont les conséquences sont appelées à croître avec la dislocation politique que l'on peut observer au Mali et au Burkina Faso par exemple. Contrairement à une idée répandue en France, propagée par l'extrême droite, arriver en France par voie légale est difficile. Conséquence de ce durcissement des voix légales, et du laxisme face aux passeurs, l'immigration clandestine se fait plus forte et plus sophistiquée. Elle s'appuie aussi sur un angélisme d'organisations humanitaires qui nourrissent l'illusion d'une arrivée massive et salvatrice, au mépris des problématiques déjà sérieuses qui raidissent l'opinion publique française. La France devrait assumer un humanisme de l'accueil et lui donner les moyens d'une intégration, mais cela va de pair avec une fermeté à même de combattre sérieusement les bandes organisées et les laxismes des pays d'origine. Elle ne peut le faire sans tenir un discours de vérité envers les dirigeants africains, lesquels restent étrangement silencieux, sous-

traitant des drames locaux aux pays occidentaux. Cet impensé peut être coûteux car l'immigration est d'abord un drame de l'émigration dont les violences symboliques ont vocation à déteindre dans des formes tristes le long de l'aventure.

<https://diasporaenligne.net/actualites-point-de-vue-ocean-viking-les-autorites-africaines-grandes-absentes/>

## LES DROITS DE L'ENFANT

En ce qui concerne les mineurs non accompagnés, une tribune dans « Le Monde » du 20 novembre 2022 est signée de près de 60 élus qui demandent :

**La mise à l'abri immédiate de tout jeune isolé** se présentant comme mineur, dans les dispositifs de droit commun de la protection de l'enfance,

La reconnaissance et le **respect de la présomption de minorité**, de l'intérêt supérieur de l'enfant et du droit au recours effectif, la prise en charge des MNA par la protection de l'enfance devant être maintenue le temps qu'une décision judiciaire définitive intervienne ;

Le maintien de la **prise en charge au-delà de 18 ans** si la situation l'exige

La sécurisation de l'avenir, à la majorité, pour les mineurs isolés étrangers, qui passe par la non-remise en cause de leur identité, la reconnaissance de la validité des documents d'état civil de leurs pays d'origine, **l'obtention d'un titre de séjour**.

Ceci s'accompagne : 1) du retrait du décret du 30 janvier 2019 sur le fichier d'appui à l'évaluation de minorité (AEM) ; 2) de l'application du principe selon lequel la personne se déclarant mineure isolée doit être présumée comme telle ; 3) du code civil impliquant que l'appréciation de l'âge doit être entourée de l'ensemble des garanties nécessaires, et que, dans l'attente de la décision d'un juge indépendant et impartial, la personne puisse être protégée. C'est pourquoi ils demandent que la **présomption de minorité soit inscrite explicitement dans la loi**.

[https://www.lemonde.fr/idees/article/2022/11/20/les-droits-de-l-enfant-ne-se-discutent-pas-encore-moins-au-profit-d-affichages-politiciens-de-lutte-contre-l-immigration\\_6150714\\_3232.html](https://www.lemonde.fr/idees/article/2022/11/20/les-droits-de-l-enfant-ne-se-discutent-pas-encore-moins-au-profit-d-affichages-politiciens-de-lutte-contre-l-immigration_6150714_3232.html)

## AURAY

Dimanche 20 novembre 2022, un spectacle solidaire a été donné, en faveur de l'association Logement d'attente et d'accompagnement (L2A). Elle vient en aide aux familles demandeuses d'asile, en attente de régularisation administrative, et actuellement dans ressources et sans droit de travailler. Une douzaine de bénévoles œuvrent pour trouver des solutions. « *On poursuit notre accompagnement au quotidien dans le pays d'Auray pour cinq familles du Bangladesh et d'Albanie dans leurs démarches administratives et médicales. Les jeunes poursuivent tous une scolarité et les adultes suivent les cours du Centre de langue et d'action sociale (Cleas).* » L'association enregistre d'autres demandes mais n'a pas assez de moyens pour donner suite. « *Les nouveaux bénévoles et donateurs sont les bienvenus. On ne fonctionne qu'avec des dons et une subvention municipale.* »

<https://www.ouest-france.fr/bretagne/auray-56400/auray-un-concert-de-musique-solidaire-au-profit-des-familles-demandeuses-d-asile-bf438036-6a56-11ed-a74f-ee6627507710>

## BAYONNE

La Police aux frontières (PAF) de Hendaye, à la frontière avec l'Espagne, et les services des douanes, ont interpellé, dans la nuit du vendredi 18 au samedi 19 novembre 2022, **trois véhicules transportant un total de 35 migrants indiens, pakistanais et bangladais en direction de Paris**. Quelque 14 personnes se trouvaient dans le premier véhicule, onze dans le second et six dans le troisième, les passagers avaient payé leur traversée 200 euros chacun. Tous étaient des ouvriers agricoles. Les trois passeurs, des ressortissants indiens, ont été jugés lundi 21 novembre 2022 par le tribunal correctionnel de Bayonne, dans le cadre d'une procédure de comparution immédiate. Les



trois individus ont été condamnés à huit mois de prison ferme, et dix ans d'interdiction du territoire français. Ils ont été maintenus en détention. Deux des convois ont été stoppés à un péage sur l'autoroute A63 de Biarritz, le troisième dans les Landes, après avoir été suivis à la trace par la PAF et les douanes depuis la frontière. Les 35 migrants entrés illégalement sur le territoire français ont été renvoyés en Espagne. Mais cinq d'entre eux ont retenté la traversée de la frontière française avec d'autres passeurs, cette fois pour 600 euros la course. Mais ces autres passeurs ont été interpellés, eux aussi, dimanche, par des gendarmes sur le pont Saint-Jacques, entre Hendaye et Irun. Jugés mardi 22 novembre 2022 par la même chambre correctionnelle du tribunal judiciaire de Bayonne que les passeurs de vendredi 18 novembre 2022, ces deux personnes de nationalité indienne et pakistanaise, ont été condamnées à six mois de prison ferme et immédiatement incarcérées. Les deux passeurs ont également écopé de cinq ans d'interdiction du territoire français. Le parquet de Bayonne qui estime que le "*mode opératoire*" traduit une opération en bande organisée, a donc sanctionné l'ensemble des prévenus. Les avocats de la défense ne feront pas appel de cette décision. Plusieurs interpellations dans le pays basque français révèlent l'existence d'un **réseau de passeurs entre le Portugal et France**. Et ce, alors que la France vient de durcir sa surveillance à la frontière avec l'Espagne, en prolongeant de six mois jusqu'au 30 avril 2023 les contrôles aux postes-frontières, notamment dans le pays Basque où les autorités ont édifié des postes de police le long de la frontière et posé des barrières sur des voies d'accès.

[https://www-francebleu-fr.cdn.ampproject.org/v/s/www.francebleu.fr/amp/infos/faits-divers-justice/huit-mois-de-prison-ferme-pour-des-passeurs-de-migrants-arretes-au-pays-basque-1669046957?amp\\_gsa=1&amp\\_js\\_v=a9&usqp=mq331AQKKAFQArABIACAw%3D%3D#amp\\_tf=Source%2C%A0%3A%20%251%24s&aoh=16691903018109&referrer=https%3A%2F%2Fwww.google.com&ampshare=https%3A%2F%2Fwww.francebleu.fr%2Finfos%2Ffaits-divers-justice%2Fhuit-mois-de-prison-ferme-pour-des-passeurs-de-migrants-arretes-au-pays-basque-1669046957](https://www-francebleu-fr.cdn.ampproject.org/v/s/www.francebleu.fr/amp/infos/faits-divers-justice/huit-mois-de-prison-ferme-pour-des-passeurs-de-migrants-arretes-au-pays-basque-1669046957?amp_gsa=1&amp_js_v=a9&usqp=mq331AQKKAFQArABIACAw%3D%3D#amp_tf=Source%2C%A0%3A%20%251%24s&aoh=16691903018109&referrer=https%3A%2F%2Fwww.google.com&ampshare=https%3A%2F%2Fwww.francebleu.fr%2Finfos%2Ffaits-divers-justice%2Fhuit-mois-de-prison-ferme-pour-des-passeurs-de-migrants-arretes-au-pays-basque-1669046957)

## CALAIS

Mardi 22 novembre 2022, vers 16 h, il y a eu une série de contrôles au faciès, au Pont George V. La police a vérifié les papiers de tous ceux qui avaient une allure étrangère, avec fouille au corps, et elle a arrêté trois ou quatre personnes. S'agit-il de l'application de la nouvelle circulaire de M. Darmanin (en PJ) à propos des OQTF ?

<http://www.associationsalam.org/Controle-au-facies-a-Calais>

## CRETEIL

Mercredi 15 novembre 2022, des dizaines de travailleurs sans-papiers et militants se sont rassemblés devant la préfecture du Val de Marne, à Créteil, pour réclamer un meilleur accès aux services de la préfecture. Dans ce département francilien, il est quasi-impossible d'obtenir un rendez-vous pour déposer une première demande de titre de séjour ou un renouvellement. Depuis des mois, la plupart des personnes cherchent tous les moyens d'obtenir un accès à la préfecture pour y déposer un dossier de régularisation. Depuis 2020, la dématérialisation des procédures a transformé l'obtention d'un rendez-vous en véritable parcours du combattant. La présidente de la fédération de la Ligue des droits de l'Homme (LDH) du 94 constate que l'accès à la préfecture se dégrade. "*Maintenant, même des gens qui ont des cartes de séjour de dix ans n'arrivent plus à les faire renouveler*". Les délais de traitement sont tels que les personnes sont parfois convoquées en préfecture pour **venir récupérer une carte de séjour déjà expirée**, indique la LDH d'Orly. En effet, les effectifs dédiés à la régularisation sont de plus en plus réduits et la circulaire Valls donne un pouvoir discrétionnaire aux préfets dans les admissions exceptionnelles au séjour ! Un jeune Guinéen de 28 ans a déposé un dossier de demande de régularisation en juin mais il n'a toujours pas eu de réponse. En attendant d'avoir des papiers, il vit dans un foyer de travailleurs avec des amis, dans des conditions "*pas faciles*". . Depuis son arrivée en France en 2018, un Bangladais de 36 ans a toujours travaillé dans le secteur du nettoyage via des agences d'intérim. Il cumule aujourd'hui 56 fiches de paie et remplit les conditions d'une régularisation par le travail au titre de la circulaire Valls. Mais lui aussi a le plus grand mal à accéder à la préfecture. En mai 2021, il a débuté les démarches pour se faire

régulariser. *"J'ai réussi à avoir trois rendez-vous en préfecture, mais à chaque fois, alors que mon dossier était complet, on me demandait de ramener d'autres documents."*

**Le titre de séjour métiers en tension** pourrait améliorer la situation, à condition que celui-ci soit de plein droit. *"Un titre de séjour de plein droit signifie qu'on n'est pas soumis au pouvoir discrétionnaire du préfet. C'est-à-dire qu'il y a des critères de régularisation établis et que si ces critères ne sont pas appliqués, on peut se retourner en justice contre la préfecture. Alors qu'aujourd'hui, les critères de la circulaire Valls ne sont pas opposables devant un tribunal. La circulaire ne sert qu'à des fins d'orientation. Avec un titre de séjour de plein droit, on va fixer des critères d'obtention mais si on rentre dedans, on est censé l'obtenir". "Si ça nous permet d'avoir une carte de séjour, tant mieux, mais ce n'est pas sûr que ça nous fasse avancer".* Avancer, c'est à dire parvenir à être payé la même somme que les travailleurs réguliers, pouvoir louer un logement à son nom ou encore pouvoir faire valoir son expérience dans son domaine professionnel. Certains s'inquiètent aussi de savoir si le titre de séjour métiers en tension **sera applicable aux intérimaires**. La grande majorité des travailleurs sans-papiers sont en effet employés en contrats courts via des agences d'intérim. Le gouvernement ne s'est pas encore exprimé sur ce point mais, actuellement, la circulaire Valls prend en compte l'intérim dans la mesure de l'ancienneté d'un travailleur. Le ministre du Travail a indiqué qu'une **concertation avec les partenaires sociaux** se tiendrait courant novembre 2022, pour **actualiser la liste de ces métiers** début 2023. Une mise à jour nécessaire car la liste actuelle est obsolète. *"La propreté par exemple n'est pas considérée comme un métier tension pourtant ces sont des postes qui sont occupés par des sans-papiers."*

## **LOON- PLAGÉ**

Quelque 700 personnes vivent dans le camp de Loon-Plage, près de Grande-Synthe, sans accès à l'eau potable et dans des conditions d'hygiène désastreuses. Les pathologies (comme la gale, les plaies infectées) sont liées à l'absence d'eau potable et d'accès à l'hygiène. Par exemple, du fait qu'il n'y a pas de toilettes, on a eu cet été une augmentation des problèmes urinaires, notamment chez les femmes qui se restreignaient dans leur consommation d'eau pour ne pas à aller aux toilettes. Toutes ces pathologies sont uniquement liées aux conditions de survie des personnes. Des solutions pourraient être apportées de manière assez simple mais il y a vraiment un manque de volonté politique. Médecins du monde alerte donc sur une crise humanitaire et des pathologies "liées aux conditions de vie des exilés". Depuis des mois, l'ONG médicale et des associations réclament un accès à l'eau dans le camp. Des solutions techniques pourraient être mises en place rapidement. La communauté urbaine de Dunkerque nous dit être favorable à l'installation d'un point d'eau et avoir les compétences techniques pour le faire mais rencontre un refus catégorique de la sous-préfecture et la préfecture. Leur argument c'est de dire que cela créerait un appel d'air. Ça, c'est quelque chose que nous ne pouvons pas entendre en tant que soignants. Ce n'est vraiment pas acceptable. C'est incompréhensible et c'est nier la situation. Aujourd'hui, 700 personnes vivent sur le campement dans une situation indigne avec un non-respect de leurs besoins vitaux. C'est un état de fait.

La clinique mobile de Médecins du monde est présente sur le campement de Loon-Plage tous les lundis après-midi. Des maraudes sont également organisées les lundi et vendredi après-midi, sur le campement et aux alentours.

Le 25 novembre 2022, le président du Secours Populaire de Dunkerque indique que Le prêtre de la paroisse de Loon-Plage, très choqué, l'a informé qu'un exilé avait été **enterré sans aucun témoin** au cimetière de Loon-Plage : un trou, une croix, même pas un écriteau avec une date et "inconnu", comme on voit au cimetière de Calais. Apparemment aucune association n'a été contactée, le groupe décès non plus.

<http://www.associationsalam.org/UN-DECES-CACHE-A-LOON-PLAGE>

Sur un **terrain situé au beau milieu d'une zone industrielle**, vivent actuellement près de **400 migrants, en attendant de traverser la Manche** pour atteindre l'ultime étape de leur exil, le Royaume-Uni. En contre-bas d'une route nationale, longeant une voie de chemin de fer, le terrain n'est plus, après plusieurs jours de pluie, qu'un amas de boue. Les caddies traînés par les exilés

s'embourbent. Pour pouvoir circuler dans le camp, certains portent des bottes en caoutchouc fournies par les associations. Les tentes qui leur servent d'abri sont, elles, disposées de part et d'autre, là où la terre est un peu plus sèche. Sur ce terrain, pas de douches ni de toilettes. Seule une petite dizaine de robinets fournissent de l'eau, avec laquelle les migrants se lavent, font la cuisine ou la vaisselle. Un manque d'hygiène propice aux infections et pathologies dermatologiques. *"Vivre ici, c'est vraiment difficile"*. Pour se nourrir, la tâche est compliquée. Certains migrants font quelques courses au supermarché du coin. Mais la majorité n'ont d'autre choix que d'attendre les distributions de nourriture des associations. Avec les ingrédients fournis, ils cuisinent des omelettes, un peu de riz et des légumes, au feu de bois.

Selon les associations, certaines semaines, plus de 700 migrants originaires du Kurdistan irakien, d'Afghanistan, du Soudan ou de Somalie y sont installées. Et ce, malgré un **"harcèlement policier constant"**, dénonce une bénévole de l'association Help for Dunkerque, qui souhaite garder l'anonymat. **"La police vient toutes les semaines, en général les mardi, mercredi ou jeudi, tôt le matin"**. *"Ils confisquent les tentes des occupants et les poussent sur la route. À 13h, tout le monde est dispersé. Puis le camp se reforme presque aussitôt"*. *"À chaque fois, ils [les policiers] m'ont emmené au commissariat et m'ont gardé dans une petite cellule pour quelques heures. Ils m'accusent d'être un passeur. Et puis, ensuite, je suis relâché"*, dit une jeune iranien. *"Je ne me sens pas en sécurité en France à cause de la police"*, abonde un Afghanistan. *"Le peu que nous donnent les associations, des tentes, ils nous l'enlèvent"*. Harcelés par la police, et dans le dénuement le plus total, tous n'ont qu'une hâte : partir. Un exilé afghan de 24 ans, a déjà tenté deux fois de traverser la Manche. *"dès que je le pourrai, je retenterai de passer. C'est hors-de-question que je reste dans cet endroit"*. Un ancien officier de l'armée - parti d'Afghanistan le jour de la chute de Kaboul - est aussi pressé. *"Je connais les risques d'une traversée en mer. Mais je dois absolument gagner l'Angleterre pour travailler et leur envoyer de l'argent"*. *"Les Taliban ont tué mon oncle, et ma maison est devenue leur QG. Alors mes parents et mon frère vivent cachés, ils ne peuvent rien faire"*. Le Royaume-Uni est l'ultime étape. **"J'attends, chaque jour, que le passeur vienne me chercher pour enfin partir"**,. *"Je sais qu'il y a le Rwanda, je sais aussi que la mer c'est dangereux. Mais je vais prendre ce risque. De toute façon, nous les Afghans, après tout ce que l'on a vécu, on est déjà morts"*.

## LYON

Cet hiver, les « tentes » (avec leurs sans-abri) sont de retour dans les rues de Lyon. Le phénomène des « campements » s'était quelque peu résorbé durant la crise sanitaire, du fait des moyens mis en place par les services de l'Etat et les collectivités. Il reprend de l'ampleur du fait, notamment, de l'absence d'ouverture de places d'hébergement d'urgence. Selon la Métropole de Lyon, ils sont près de 80 à vivre ici. La plupart des personnes sont des hommes seuls, demandeurs d'asile ou réfugiés. Quelques familles habitent aussi sur la place. L'association « Lien, écoute, accompagnement » (LEA), vient leur rendre visite chaque jour pour les aider dans toutes leurs démarches administratives et discuter avec eux. « Les gens ici veulent s'insérer au plus vite dans la société. Certains vont à l'école de français, d'autres sont en formation, travaillent. Cela devient lourd pour eux d'attendre pour avoir une vie digne. Pour nous, les associations qui essaient de les raccrocher, ça devient difficile de les convaincre de ne pas baisser les bras ». « La situation de ce campement est symptomatique du sans-abrisme à Lyon et un accès à l'hébergement d'urgence qui est complètement bloqué ». Les associations sont unanimes : elles demandent une évacuation de la place et un relogement de toutes les personnes qui y habitent. Elles se tournent vers la Métropole de Lyon et la préfecture. Légalement, le campement est bien expulsable par la Métropole de Lyon, responsable de la voirie où sont installées les tentes. Elle est en droit de le faire. Mais elle ne le souhaite pas. « Nous, ce qu'on a demandé à l'Etat, s'il y a expulsion, c'est qu'il y ait une prise en charge de l'ensemble des publics ». « On a fait plusieurs rendez-vous avec des riverains pour casser un certain nombre de clichés sur les habitants de la place, qui étaient accusés de tous les maux. Il y avait notamment deux points de deal, qui n'étaient pas du fait des habitants des tentes. » La volonté politique de la majorité de gauche, menée par les écologistes (depuis 2020) est de ne plus déloger les personnes sans-abri qui s'installent dans des tentes, sans leur proposer de solution de relogement. «

C'est plutôt positif de ne pas faire une chasse aux sans-abris. Repousser les personnes ne sert à rien, ils ne vont pas s'auto-dissoudre, ils vont s'installer ailleurs. Mais on ne peut pas s'en tenir là et abandonner les gens». Du côté de l'hébergement d'urgence, le parc s'était étoffé dans le Rhône depuis 2021, du fait d'une nouvelle politique nationale du « logement d'abord ». En 2022, 7886 places de mise à l'abri étaient disponibles dans le Rhône, contre environ 6500 en 2020. Mais, 1242 personnes restaient sans solution après avoir appelé le 115, service d'hébergement d'urgence, dans le Rhône début octobre 2022. La situation reste critique et le projet de loi de finance prévoyait même une fermeture de 430 places dans le département. Le gouvernement a finalement rétrogradé sous la pression des associations.

## MAYOTTE

Depuis plusieurs années, La Cimade déplore l'existence de pratiques telles que le rattachement arbitraire d'enfants à des adultes inconnus ou encore la modification unilatérale de dates de naissance sur l'état civil pour faire apparaître des enfants comme majeurs. De telles actions permettent ainsi aux autorités **d'enfermer et d'expulser des mineurs**, principalement depuis le centre de rétention administrative de Pamandzi à Mayotte.

La Cimade déplore le caractère systémique de ces pratiques, ayant par ailleurs fait l'objet d'une condamnation de la France par la Cour européenne des droits de l'homme le 25 juin 2020 pour des faits similaires.

Dans une décision attendue du 14 octobre 2022, la **Défenseure des droits** conclut à l'atteinte particulièrement grave à l'intérêt supérieur de l'enfant. Au regard des conséquences graves et irréversibles pour les enfants, la Défenseure des droits exhorte le **Ministère de l'Intérieur et le Préfet de Mayotte à cesser immédiatement ces pratiques et à mettre fin à l'enfermement des enfants en centre de rétention administrative.**

En 2021, la Défenseure des droits avait été saisie de 56 situations d'enfants rattachés arbitrairement à des adultes et de 142 situations de mineur·e·s dont la date de naissance a été sciemment modifiée. Ces chiffres, loin d'être exhaustifs, illustrent la systématisation de ces procédures que nos équipes à Mayotte constatent quotidiennement.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, il y a eu 30 enfants accompagnés et 21 mineurs isolés dans les centres de rétention où La Cimade intervient. Au moins sept mineurs ont par ailleurs été enfermés en zone d'attente à la Réunion. Des chiffres accablants. **La France s'est pourtant engagée à travers la Convention internationale des droits de l'enfant** et de nombreux textes français et européens à protéger et offrir une vie digne à tous les enfants vivant sur son territoire, quelle que soit leur nationalité ou la nationalité de leurs parents.

La Cimade salue cette décision de la Défenseure des droits et soutient les recommandations qui vont dans le sens de nos revendications, à savoir :

- La fin de l'enfermement des enfants en centre ou local de rétention administrative
- L'arrêt immédiat des pratiques systémiques de rattachements arbitraires d'enfants à des tiers n'exerçant pas l'autorité parentale et de modification unilatérale des âges des enfants
- Le respect du droit fondamental au recours effectif lorsqu'une personne est privée de liberté

Nous restons particulièrement vigilant·e·s à la manière dont les pouvoirs publics vont s'emparer de cette décision et faire évoluer leurs pratiques à Mayotte comme sur le reste du territoire.

La Cimade continuera à revendiquer le respect de la dignité, des droits et libertés de toute personne, sans aucune distinction.

## MENTON

Dès les jours suivants le débarquement des migrants des réfugiés de l’océan Viking, de longues files d’attente se sont formées, le dimanche 13 novembre 2022, aux postes-frontières du nord de l’Italie avec la France. Et notamment au passage **de Vintimille-Menton**. La police aux frontières française (PAF) a arrêté presque toutes les voitures, obligeant les conducteurs à ouvrir leur coffre. Après l’annonce l’envoi de **500 agents supplémentaires pour surveiller ses frontières** avec l’Italie, la police nationale et la gendarmerie, coordonnées par la PAF, se sont affairées sur plus d’une dizaine de points de passage, dont des tronçons de montagne, notamment sur les ponts Saint-Louis et Saint-Ludovic de Menton, des cols utilisés par les migrants comme point d’entrée illégale en France. D’autres contrôles ont eu lieu dans les **gares où les trains sont fouillés** quotidiennement, sur les axes secondaires près de Menton mais aussi à **Sospel ou Breil-sur-Roya** (Alpes-Maritimes), sur les axes autoroutiers, en particulier l’A8, et aux péages, sorties et aires d’autoroute. En conséquence "*certain migrants s’échappent en s’allongeant sur les locomotives au risque d’être électrocutés, d’autres se cachent dans les espaces creux des wagons de chemin de fer, d’autres enfin sautent des camions sur l’A8 pour éviter les contrôles*". le 7 novembre 2022, un afghan de 19 ans est décédé sur l’autoroute A10, près de Vintimille, percuté par deux voitures et un camion alors qu’il tentait de rejoindre la France à pied. Après être descendu d’un poids lourd en marche, le jeune homme a traversé la voie dans un tunnel, où il a été télescopé d’abord par deux voitures, puis traîné sur plus de 500 mètres par un camion, laissant son corps mutilé entre les cabines de péage de la jonction de Vintimille. D’autres encore grimpent les sentiers de montagne la nuit avec le risque accru de chute mortelle. Quelque 80 migrants en moyenne sont refoulés chaque jour par les autorités françaises à la frontière de Vintimille. la chef de la police française indique que depuis le début de l’année 2022, "*plus de 28 000 non-admissions d’étrangers en situation irrégulière ont été prononcées dans les Alpes-Maritimes*", soit autant **de migrants rejetés vers l’Italie**. La Première ministre italienne rappelé ces actions de la France à la frontière terrestre avec son pays : "*Sur les migrants, vous nous critiquez, mais à Vintimille, avec les rejets, vous faites pire*".

## MORLAIX

Le centre d’accueil de demandeurs d’asile (Cada) a ouvert en juillet 2021, rue Gambetta, à Morlaix (Finistère). Il dispose de 85 places soit 21 logements pour les personnes en procédure de régularisation, dans l’espoir d’obtenir le statut de réfugiés ou de bénéficiaire de la protection subsidiaire. 28 personnes passées par le Cada sont depuis statutaires. Le centre est géré par l’association Coalia.

## MULHOUSE

Lundi matin 21 novembre 2022, le train de 7h16, qui relie Bâle à Strasbourg, a été bloqué en gare de Mulhouse le temps d’une opération de police. Les 80 migrants qui étaient dans le train en provenance de Bâle ont dû quitter le train et ont été retenus en retrait du quai, le temps que le train reparte. Tous, des hommes uniquement, âgés de 18 à 30 ans, ont ensuite pu quitter les lieux, à pied. La ligne de train entre Bâle et Strasbourg est connue pour être une porte d’entrée en France pour les migrants qui passent par la Suisse. Mais ce matin-là, en raison d’un mouvement de grève, les trains moins nombreux, étaient plus bondés. Face aux grands nombres de passagers sans titre de transport dans la rame, la contrôleur a fait appel au service de sécurité. "*Ils se voient prononcer un refus de rentrer (sauf pour les mineurs). Ils sont alors reconduits en navette et remis aux autorités suisses en gare de Bâle*"

## PARIS

Dans le nord de Paris, plus de 300 personnes (surtout des afghans) vivent sous les poutrelles métalliques du pont Saint-Ange qui soutient le métro aérien, au niveau de la station de métro La Chapelle. Ils ont été contraints de rester sous le métro, faute de places d’hébergement prévues en nombre suffisant lors de l’évacuation du 27 octobre 2022. La préfecture de la région avait planifié la prise en charge d’environ 600 personnes. Mais beaucoup plus d’exilés se sont présentés et environ 300 personnes n’ont pas pu obtenir d’hébergement. "*On m’a dit qu’on devait m’appeler pour*

*me donner un hébergement mais personne ne m'a encore contacté". "Les personnes de France Terre d'asile qui viennent évaluer le nombre de migrants sur les campements passent à des horaires où les exilés ne sont pas tous là. Et il n'y a pas de diversité d'horaires dans les passages donc ils ne peuvent pas compter toutes les personnes présentes. Or, dès 6h, les gens partent pour leurs démarches administratives", explique la coordinatrice de Utopia56 à Paris. Selon la directrice du plaidoyer à France Terre d'Asile le problème du manque de places proposées lors de ces opérations vient principalement du fait que "les mises à l'abri sont prévues pour un seul site. Or le mot circule et il y a toujours des gens qui viennent d'autres sites et on se retrouve avec des personnes en plus". "Il faudrait des mises à l'abri beaucoup plus régulières. Et pouvoir proposer des places d'hébergement au fur et à mesure que les personnes arrivent". "Nous avons envoyé un mail à la préfecture pour savoir quand les mesures d'hébergement dont ils parlent seraient prises", Utopia56 n'a pas eu de réponse pour le moment.*

Jeudi 24 novembre 2022, à 7h30 a eu lieu l'**évacuation** du camp du 18e arrondissement de Paris, sous le pont du métro aérien. **"956 hommes isolés ont été pris en charge par les services de l'État"**, indique la préfecture de police de Paris. Ces ressortissants (afghans), ont été conduits en bus vers des hébergements temporaires, en Ile-de-France et en région. Près de 200 personnes ont été orientées en région et 759 en Île-de-France. Elles vont bénéficier d'une évaluation de leur situation administrative, d'un accompagnement social, sanitaire et administratif avant d'être réorientées au regard de leur situation. Il s'agit de la 17e opération de mise à l'abri conduite par les services de l'État depuis le début de l'année. **Ce campement, s'est reformé** après une précédente évacuation fin octobre par les forces de l'ordre, où **"400 personnes étaient restées sur le carreau"**.

Vendredi 25 novembre 2022, à l'occasion de la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, un rapport du « centre Primo Levi » détaille les tendances depuis une dizaine d'années : **les femmes migrantes** se lancent de plus en plus seules *"sur les chemins, brutaux, de l'exil"*, et subissent un *"continuum de violences"*, 1) dans leur pays d'origine (torture, viols, violences conjugales, mutilations sexuelles, mariages forcés... liées à des lois culturelles), 2) sur le parcours de l'exil (viols par des passeurs, des forces armées, la police ou des rencontres faites en chemin), puis 3) à leur arrivée en France (A l'Ofpra, les violences durant le parcours ne sont pas considérées dans la demande d'asile, sauf si elle fait courir un danger dans le pays d'origine en cas de retour). Ne pas considérer ces violences c'est aussi oublier que ces femmes sont affectées durant l'entretien par ce qu'elles ont subies. Lorsqu'elles se présentent devant l'administration française, elles arrivent chargées de traumatismes, ce qui altère leur capacité de prononcer un discours devant les agents de l'Ofpra. Les psychologues nous disent que l'un des symptômes qui touchent les victimes de violences sexuelles est le silence. Le parcours d'exil en France de ces femmes, qui arrivent ici polytraumatisées, parfois avec des enfants, commence souvent par la rue, nous rapportent les assistantes sociales. Des hébergements spécialisés ont certes été créés, et des places en centre d'hébergement d'urgence, mais leur nombre est largement insuffisant. Ces femmes ne sont donc pas prises en charge ni médicalement, ni psychologiquement, ni socialement.

## **TOULON**

### **Comment se sont passés les jours des exilées de l'Ocean Viking ?**

Après l'accueil des 234 réfugiés de l'Ocean Viking. Un débat s'instaure dans le choix du port militaire de Toulon et de la zone d'attente mise en place dans un centre de vacances à Giens. *"La zone de Giens sera formellement fermée dans les prochains jours. Une quinzaine de fonctionnaires de police assure la sécurité du site. Une situation qui pourrait perdurer jusqu'au 20 décembre 2022, le temps que tous les recours soient épuisés. Quinze fonctionnaires aujourd'hui contre 150 mobilisés quotidiennement la semaine dernière encore, sans compter les quatre unités de CRS (240 hommes).*

Pour un élu de la Métropole de Toulon, *"le gouvernement n'a pas mesuré ni anticipé le sous-dimensionnement de Toulon pour accueillir 190 migrants dont 177 adultes"*. **"Tout le monde était préparé pour Marseille, et ça aurait d'ailleurs été beaucoup plus simple"**. Mais il n'est pas

militaire. Marseille dispose également d'un palais de justice beaucoup plus grand et donc des moyens humains et matériels en conséquence, côté justice comme police. Marseille dispose enfin d'un centre déjà existant. Malgré tout, le port militaire de Toulon a été retenu. Selon le préfet du Var : "**600 personnes sont mobilisées dans la base navale pour accueillir les migrants**". 125 agents de la police aux frontières, l'OFFRA, quatre unités de forces mobiles (240 CRS), 38 douaniers, la gendarmerie, la direction départementale de la sécurité publique, les pompiers, le SAMU, la Protection civile et la Croix-Rouge. Un dispositif qui va considérablement se réduire lors du transfert des migrants dans la zone d'attente à Giens. Mais qui va rester tout de même important plusieurs jours. Le législateur a prévu un délai de quatre jours au terme duquel un juge des libertés et de la détention doit se statuer sur le maintien en zone d'attente. Et cela, quel que soit le nombre de "dossiers" à traiter. Dans l'urgence, 26 avocats toulonnais ont planché tout le dimanche pour s'imprégner de ce droit des étrangers si particulier. Il faut préparer 177 dossiers en 24 heures, et 15.000 photocopies sont réalisées afin de présenter un dossier conforme aux exigences de la procédure. On instaure 10 audiences par jour, on mobilise cinq magistrats qui endosseront la fonction, pour la journée pour certains, de juge des libertés et de la détention. On réquisitionne des chaises dans tous les bureaux pour faire asseoir les migrants dans un des couloirs. Les acteurs de la justice en ressortent avec "*le sentiment que le job a été fait*". Les avocats parce qu'ils ont fait appliquer le droit. Les magistrats parce qu'"ils ont contribué au service public de la justice", confie l'un des leurs. Même si **un sentiment d'amertume pointe du côté de certains magistrats** qui auraient préféré statuer non pas sur la forme, mais sur le fond. Or, plus le temps passait, plus la masse de dossiers l'a par nature empêché. Tous les greffiers et adjoints administratifs qui ont eux aussi, contribué à l'œuvre de justice vont récupérer le temps de travail. Il y a quelques jours, au moins dix d'entre eux et autant de magistrats travaillaient encore à minuit pour finaliser les documents. Pour la police le **problème de récupération** va se poser. Car la mobilisation des fonctionnaires s'est poursuivie et se poursuit encore : plus de 150 personnes par jour la première semaine, sans compter les 240 CRS mobilisés quotidiennement pour assurer la sécurité du site de Giens et les transferts. "*Il nous faudra des mois pour nous en remettre en terme d'effectifs*" se désole un fonctionnaire de police. Certains élus s'interrogent sur le choix du premier port de défense d'Europe, pourtant à côté de Marseille, à tel point que **l'hypothèse d'une commission d'enquête circule** de plus en plus.

## MANCHE

### DES DYSFONCTIONNEMENTS DES SECOURS FRANÇAIS LORS DU NAUFRAGE DE NOVEMBRE 2021

Douze précieuses heures se sont écoulées entre le premier appel au secours passé le 24 novembre 2021 par les 33 migrants en détresse sur un canot pneumatique dégonflé au beau milieu de la Manche et la découverte de 15 corps de naufragés par un bateau de pêche passé par hasard dans la zone. Entre temps, une quinzaine de coups de fils passés par les passagers de l'embarcation de fortune n'auront pas suffi à faire déplacer une équipe de sauvetage française sur les lieux du drame, situé à la frontière entre les eaux territoriales avec les eaux britanniques. Une enquête judiciaire dont Le Monde a publié des éléments dans son édition du dimanche 13 novembre, révèle pour la première fois de graves dysfonctionnements côté français dans le sauvetage de ces personnes. Les personnes qui ont réceptionné les appels des migrants en détresse ne semblent pas avoir pris la mesure du danger qu'encourraient les passagers du canot. Des commentaires en aparté, enregistrés montrent parfois des preuves de moquerie. Il est difficile de prioriser car certains migrants "*appellent et crient au danger alors qu'ils n'ont rien*", ils "*nous appellent tous, même s'ils ne sont pas en difficulté (...) Il est très délicat de prioriser correctement.*" Le service a été débordé d'appels provenant d'une vingtaine d'embarcations de migrants cette même nuit, rapporte le Cross. "*Dans ce cas, quand nous ne pouvons pas être sur tous les fronts, nous prévenons les autorités anglaises. Nous leur expliquons que nous devons agir autre part, pour un cas plus urgent. Ils se chargent alors d'intervenir*". Le Cross a passé le relai aux autorités britanniques assez rapidement, vers 2h du matin, dès les premiers contacts avec

les passagers du navire en détresse. "J'ai un canot à côté de votre secteur. Je vous donnerai sa position car c'est à 0,6 mile nautique". Côté britannique, l'enquête ne dit pas encore comment les secours ont géré cette intervention. A 3h30, le Cross reçoit un appel d'un passager qui "explique qu'il est littéralement 'dans l'eau', ce à quoi l'opérateur répond : 'Oui, mais vous êtes dans les eaux anglaises'". L'un des rescapés Irakien "a rapporté que les secours anglais leur avaient indiqué que 'le temps qu'ils arrivent sur place, les vagues nous auraient menés dans les eaux territoriales françaises, et donc ils ne sont pas venus'". À la suite de ces révélations, la Cimade, association de soutien aux migrants et réfugiés, a fait part de sa "consternation de voir qu'il y a eu beaucoup d'énergie donnée par les deux côtés, français et britannique, pour démontrer que c'était à l'autre partie de prendre en charge le secours et le sauvetage". La directrice générale de France Terre d'Asile. "Ce que cela décrit, c'est l'absence complète de coordination des opérations de sauvetage en mer et leur banalisation, qui fait que personne n'a pris la mesure du danger pour les personnes." "On savait malheureusement qu'un jour cela arriverait", confie l'un des membres du Cross aux enquêteurs. "Ça fait deux ans que nous demandons des moyens supplémentaires", ajoute l'un de ses collègues. Pour mener à bien les opérations de sauvetage, il faudrait davantage de moyens, or ils ne disposaient que de "deux moyens nautiques et un moyen aérien" au moment des faits.

[https://www.lemonde.fr/societe/article/2022/11/13/migrants-morts-en-traversant-la-manche-le-24-novembre-2021-1-enquete-accablante-pour-les-secours\\_6149691\\_3224.html?random=154101613](https://www.lemonde.fr/societe/article/2022/11/13/migrants-morts-en-traversant-la-manche-le-24-novembre-2021-1-enquete-accablante-pour-les-secours_6149691_3224.html?random=154101613)

Deux embarcations ont été repérées dans la soirée, lundi 14 novembre 2022. "La mer commence à s'agiter, la nuit tombe et la brume se lève" selon la préfecture maritime. Autant de conditions compliquant le repérage des embarcations, et mettant davantage en danger les exilés. Localisant une **embarcation précaire de 49 personnes** au large de Dunkerque, le centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage maritimes (CROSS) demande à un navire de pêche, qui se trouvait sur zone, de modifier sa trajectoire afin de patienter auprès des exilés, le temps que les secours arrivent. La SNSM de Calais prend le relais, en faisant monter à bord 33 personnes. Dans le même temps, un bateau de la SNSM de Gravelines secourt les 16 passagers restants. Le bateau de la SNSM, de Gravelines venait juste de procéder à un autre sauvetage et comptait donc déjà des naufragés à bord. Peu de temps avant, le CROSS avait localisé une embarcation au large de Leffrinckoucke. Celle-ci comptait 41 personnes à bord. Intervient alors la SNSM de Dunkerque. Les deux équipes parviennent à prendre à bord les 41 passagers. Les **90 personnes secourues** cette nuit-là ont toutes été débarquées au port de Dunkerque.

Depuis que les forces de l'ordre se sont renforcées sur les plages, migrants et passeurs se tournent vers de nouvelles méthodes pour contourner les forces de sécurité. Certains utilisent ainsi un stratagème dit de "taxi-boat" : les bateaux pneumatiques partent plus au sud du littoral, où les contrôles sont moins fréquents, avec quelques personnes - passeurs ou migrants - à bord. Ils mettent dans un premier temps le cap au nord, vers les plages plus proches de Calais, où se cachent **les passagers** ayant payé pour la traversée. Ceux-ci **se jettent alors à l'eau pour embarquer**. Selon le droit maritime, **les policiers ne peuvent pas interpellier les bateaux déjà en mer**. Ils peuvent juste parcourir "les dunes et détruit les embarcations" cachées sous le sable. "Les gens veulent absolument partir, et on ne fait rien pour leur permettre de traverser de manière sûre. Les autorités, en militarisant de plus en plus la frontière, alimentent indirectement les réseaux de passeurs". "Les traversées sont rendues de plus en plus compliquées pour les migrants, ce qui va multiplier les techniques et aussi les prises de risques". "Depuis quelques mois, on voit de plus en plus d'embarcations du type utilisé en Méditerranée, de très longs bateaux pneumatiques qui peuvent prendre près de 100 personnes à bord" Or, **les bateaux des sauveteurs en mer**, non équipés pour les sauvetages de masse, **ne peuvent accueillir qu'une quarantaine** de personnes. "Si on se retrouve avec un naufrage et des dizaines de personnes à l'eau, et qu'on a atteint quarante personnes à bord - qu'est-ce qu'on fait, on laisse les autres mourir ?" **La SNSM réclame notamment un équipement plus adapté**, pour remplacer leurs canots vieux de plus de trente ans par des bateaux adaptés au sauvetage de masse et capables d'accueillir près de 100 rescapés. Mais si les forces de l'ordre sont



constamment renforcées, les sauveteurs bénévoles se sentent eux démunis. “On crie, on appelle au secours, mais personne ne nous entend”. “Le jour où l’un de ces bateaux - ça n’est même pas un bateau, tellement c’est fragile - avec 150 personnes à bord va se désagréger en mer, ça sera un drame bien pire que tout ce qu’on a connu jusqu’à présent.”

## MÉDITERRANÉE

### GEO BARENTS

Le navire est toujours à Augusta, en Sicile.

### OCEAN VIKING

“Nous prévoyons de repartir très prochainement, d’ici quelques semaines. Rien ne nous fera renoncer à l’impératif du sauvetage en mer. Il est criminel de laisser cet espace maritime sans les moyens nécessaires dédiés au sauvetage. Nous faisons toutefois face à des **difficultés financières** majeures, du fait d’un surcoût important de nos opérations, conséquence de la guerre en Ukraine. Nous en appelons aujourd’hui au soutien financier de celles et ceux qui partagent nos valeurs et souhaitent contribuer à sauver des vies : citoyens, organisations, institutions, collectivités territoriales, pour nous aider, faites un don ! Dans l’état actuel de nos finances, **nous ne pouvons pas assurer la pérennité de nos missions au-delà de quelques mois**”, déclare la co-fondatrice et Directrice Générale de SOS MEDITERRANEE France. Nous en appelons à la solidarité de la société européenne dans son ensemble, pour que le droit maritime soit de nouveau respecté et appliqué en Méditerranée centrale. Les Etats de l’Union Européenne doivent cesser d’ignorer les appels à l’aide ou pire, **d’empêcher ceux qui tentent de leur porter secours**. Il est impératif que les Etats membres fassent preuve de solidarité avec les pays côtiers à travers la mise en œuvre d’un mécanisme de débarquement prévisible et efficaces, ainsi qu’avec l’établissement de services de recherche et de sauvetage. Les pays côtiers les plus proches de nos opérations doivent, quant à eux, respecter le droit maritime international, et permettre aux personnes secourues en mer de débarquer dans un lieu sûr dans les plus brefs délais. Un tel blocage ne doit pas se reproduire.

« L’association SOS MEDITERRANEE condamne avec la plus grande fermeté les propos gravement diffamatoires proférés publiquement par certains responsables politiques, l’accusant de complicité avec des passeurs ou mettant en cause les conditions de son action en mer méditerranée, ainsi que les injures et menaces portées contre ses dirigeants et ses salariés. »

### SEA EYE 4

Il est toujours dans le port de Burriana en Espagne.

### LYBIE -GRECE

Mardi 22 novembre, un bateau de migrants et arrivé dans un port de l’île grecque de Crète, après avoir été remorqués depuis le large suite à un appel de détresse. 128 garçons et neuf filles mineurs, "ont été transférés temporairement sur un ferry", selon les garde-côtes grecs, et attendaient toujours, vendredi 25 novembre, de poser le pied à terre. Le groupe de 350 personnes, comprend une majorité de Syriens mais aussi des Égyptiens, des Pakistanais, des Palestiniens et des Soudanais. Particulièrement difficile en raison du nombre de passagers à bord de l'embarcation, ce sauvetage a nécessité l'intervention de plusieurs bateaux.



Cela met en lumière une route migratoire restée jusqu'à présent confidentielle : celle partant de l'est de la Libye en direction du sud de l'Italie. L'est de la Libye (Tobrouk) est plus éloigné de l'Italie que la partie Ouest (Tripoli), d'où embarquent la majorité des migrants. Un trajet démarré depuis l'est de la Libye demande plusieurs jours. Cette voie est de plus en plus fréquentée. "Ce n'est pas

inhabituel que des bateaux fassent cette route. Les départs depuis l'est de la Libye sont plus fréquents depuis le début de l'été". La majorité des candidats à l'exil y sont Égyptiens et Bangladais et arrivent depuis l'Égypte voisine. "C'est moins risqué pour eux de prendre la mer rapidement après être arrivés dans le pays, sans aller jusque dans l'Ouest". Traverser la Libye (1200 km) sur une telle distance exposerait les migrants à des risques d'arrestations, de violences ou encore de détentions. Dans l'est de la Libye, les opérations d'interceptions en mer sont rares. "Personne ne coordonne d'opérations de recherche et de sauvetage dans cette zone. Les migrants naviguent calmement au milieu de la nuit et ne reviennent pas." Par ailleurs, les bateaux quittant ce rivage se retrouvent rarement en situation de détresse. Ils sont plus massifs et plus adaptés à des traversées de plusieurs jours en mer. **Ils passent régulièrement sous les radars**, un bon nombre arrivant de leurs propres moyens en Italie. Ces trajets coûtent plus cher, environ le double du montant d'une traversée qui part de la zone Ouest. Les syriens sont attirés en Libye par plusieurs raisons : les opportunités de travail, la présence de membres de leur communauté sur place, ou encore le fait que les migrants n'y vivent pas dans des camps, contrairement à la situation au Liban ou en Jordanie. "Mais, bien sûr, une fois sur place, étant donné la position géographique de la Libye, certains Syriens sont tentés de traverser vers l'Europe."

## UNION EUROPÉENNE

### PLAN D'ACTION FACE A L'AUGMENTATION DES ARRIVEES DE MIGRANTS

Face à la hausse des arrivées de migrants en Europe par la Méditerranée, la Commission européenne a présenté, lundi 21 novembre, un plan d'action en 20 points. Il repose en grande partie sur une augmentation de la coopération avec des pays tiers par lesquels passent les exilés avant d'atteindre l'Union européenne (UE). La Tunisie, l'Égypte et la Libye sont cités comme devant être des partenaires privilégiés de l'UE pour réduire le nombre d'arrivées. Leur contribution doit notamment passer par une prévention "des départs irréguliers" et une "gestion plus efficace des frontières", selon le nouveau plan européen. Des efforts en échange desquels l'UE prévoit de dépenser 580 millions d'euros entre 2021 et 2023 pour soutenir les pays d'Afrique du Nord et contribuer à stimuler la croissance économique et l'emploi dans la région. Selon l'exécutif européen, la plupart des migrants quittent les côtes de la Libye et de la Tunisie, principalement en provenance d'Égypte, de Tunisie et du Bangladesh. "Une grosse majorité de personnes qui arrivent par cette route aujourd'hui n'ont pas besoin d'une protection internationale", a affirmé la commissaire européenne aux Affaires

intérieures lors de la présentation du plan, lundi 21 novembre 2022. Bruxelles devait renforcer la coordination des activités de recherche et de sauvetage, notamment entre les États côtiers et les États du pavillon - ceux qui ont immatriculé les navires -, tout en soulignant que l'assistance aux personnes en détresse en mer est une obligation légale. Est souligné l'importance de l'accord européen conclu en juin 2022 sur un système de relocalisation volontaire des migrants et les contributions financières des pays du bloc qui ne sont pas en première ligne pour gérer les arrivées irrégulières sur le territoire de l'UE. Dans le cadre d'une démarche volontaire, une douzaine de pays européens (dont la France et l'Allemagne) s'étaient engagés à accueillir sur un an 8 000 demandeurs d'asile arrivés dans des pays méditerranéens, mais seules 117 relocalisations ont eu lieu jusqu'à présent. *"Nous devons accélérer la cadence"*, a-t-elle déclaré, appelant à la mise en œuvre de *"mesures alternatives de solidarité"*. À défaut d'accueillir des candidats à l'asile, certains pays européens s'étaient engagés à apporter une aide, notamment financière, aux pays de première arrivée. La présentation de ce nouveau plan européen survient un petit peu plus d'un an après la publication de 20 préconisations pour une meilleure prise en charge des exilés en Méditerranée, publiées en juin 2021, par Amnesty international, Human rights watch et le European council on Refugees and exiles (ECRE). Le deux textes s'accordent sur la nécessité de renforcer les moyens de recherche et sauvetage d'embarcations en Méditerranée mais, pour le reste, leur points de vue divergent radicalement. *"Alors que les ONG recommandent de mettre fin à la coopération qui piège les gens en Libye, où ils courent un grave danger, la Commission se concentre sur la dépense de plus d'argent pour empêcher les départs, peu importe ce qui arrive aux personnes renvoyées dans les célèbres centres de détention libyens"*

<https://www.amnesty.org/en/documents/eur01/4289/2021/en/>

[https://home-affairs.ec.europa.eu/eu-action-plan-central-mediterranean\\_en](https://home-affairs.ec.europa.eu/eu-action-plan-central-mediterranean_en)

## **RECHERCHE EUROPEENNE DU CHEF PRESUME D'UN VASTE RESEAU DE PASSEURS**

Condamné en octobre à 10 ans de prison par la Belgique, Barzan Kamal Majeed est recherché par plusieurs polices européennes, dont les services français, belges, néerlandais, et britanniques. Surnommé "Scorpion", cet Irakien de 36 ans, est soupçonné d'être à la tête d'un vaste réseau de passeurs. La police a découvert dans les téléphones portables de migrants interpellés le numéro de cet homme enregistré sous ce pseudonyme. Il utilisait aussi cet avatar sur la messagerie Whatsapp. Il est soupçonné d'avoir fait passer une centaine de migrants vers les côtes britanniques, entre juillet 2018 et novembre 2019, à bord d'embarcations dangereuses, de camions et de conteneurs maritimes. Après une enquête conjointe menée par les polices britannique, belge et française, quelque 31 tentatives de traversées ont été imputées à son réseau de passeurs sur cette période. Expulsé du Royaume-Uni vers le Kurdistan irakien en 2015, le "Scorpion" reste introuvable depuis. En revanche 17 de ses complices ont été retrouvés et incarcérés, et six ont été condamnés à des peines de prison avec sursis. Lui a écopé de 10 ans de prison et de 968 000 euros d'amende par un tribunal belge, lors d'un procès qui a donc eu lieu en son absence en octobre 2022. L'un des inculpés, 35 ans, avait été condamné à 10 ans de prison par le Royaume-Uni en 2021. Il est soupçonné d'avoir dirigé la branche britannique de l'organisation, tandis que le "Scorpion" se chargeait de la ramification européenne depuis la Belgique. Il avait alors admis avoir tenté de faire traverser la frontière à 21 migrants à l'aide de camions et de petits bateaux. Le trafiquant a écopé de deux années de prison supplémentaires et de 272 000 euros d'amendes par la Belgique. La NCA, l'agence nationale contre le crime au Royaume-Uni, a lancé, début novembre, un appel ; à témoin pour tenter de localiser le "Scorpion" avec l'appui de plusieurs polices européennes. Il poursuivrait ses activités criminelles et opérerait encore en Belgique et sur le continent européen. Il pourrait se trouver en Irak ou en Belgique. *"Nous ne savons pas quel est son statut d'immigration en Belgique, mais nous pensons qu'il est plus que probable qu'il s'y trouve illégalement"*, a indiqué le commandant de la NCA, appelant *"quiconque, où qu'il soit, disposant d'informations sur l'endroit où Barzan Kamal Majeed pourrait se trouver, à contacter [la NCA] ou à contacter immédiatement les autorités belges"*

## REPARTITION DES MIGRANTS

*"Il est urgent que les États européens mettent en place un mécanisme de débarquement et de répartition pérenne"* pour les migrants sauvés en Méditerranée, avait réagi, la directrice de SOS Méditerranée. Un mécanisme existe pourtant depuis juin 2022. Un précédent mécanisme, adopté par le Conseil de l'UE en 2015 avait, lui, une valeur contraignante pour les États membres. Mais cette notion d'obligation n'avait pas porté ses fruits. *"L'ancien mécanisme obligatoire devait concerner 160 000 migrants au total, ce qui était déjà ridicule, comparé au plus d'un million de réfugiés arrivés en Europe sur la période 2015-2016"*, commente une professeure de droit. *"Or ce sont quelque 34 689 demandeurs d'asile qui ont été relocalisés au 31 mai 2018 (35% des engagements prévus)"*, il y a un manque de volonté manifeste de la part de plusieurs pays européens. En avril 2020, la Pologne, la Hongrie et la République tchèque étaient accusés d'avoir enfreint le droit de l'UE en refusant de relocaliser des demandeurs d'asile provenant de Grèce et d'Italie. Face à ce constat d'échec, une nouvelle approche a été privilégiée : *"On sait que le côté obligatoire ne fonctionne pas", "c'est source de tensions entre les pays, et notamment ceux de l'Est. En 2016, ils se sont sentis menacés dans leur souveraineté. Les dirigeants européens ont besoin d'être créatifs en matière de solidarité."* A la Valette en 2019, la France, l'Allemagne, l'Italie et Malte ont signé ensemble une déclaration d'intention qui reposait sur la bonne volonté de ces États-membres dans la politique de relocalisation.

Le nouveau système offre aux États la possibilité de contribuer à l'effort collectif de différentes façons. Un État peut soit accueillir des migrants sur son territoire, soit aider financièrement l'un des pays en première ligne, soit *"contribuer financièrement à des projets dans des pays tiers qui peuvent avoir un impact direct sur le nombre d'arrivées et d'entrées aux frontières extérieures de l'Europe."* Mais *"Un État va pouvoir brandir un quelconque accord de réadmission en disant qu'il a fait sa part. Cela devient très facile de se défaire"*. Même en cas de bonne volonté, le système pêche par son manque de clarté, estiment des spécialistes. À commencer par la manière dont sont sélectionnés les candidats à la relocalisation. Pour la France, c'est l'Ofpra qui, sur place, fait passer deux entretiens aux candidats : l'un pour évaluer la sécurité, le second pour évaluer les situations des personnes, comme dans le cadre d'une procédure d'asile à la frontière (ce qui est actuellement appliqué pour les rescapés de l'Ocean Viking). Mais qu'en est-il des autres pays ? *"Ce n'est pas anodin de faire ces transferts, ce sont des opérations compliquées"*. *"Au moment du tout premier mécanisme de 2015, il y avait eu des délais, notamment pour des questions opérationnelles : comment ... vérifier que les personnes ne représentent pas des menaces à la sécurité ? Les procédures ont mis du temps à être mises en place entre les États membres"*, ce qui a pu justifier, en partie, la différence entre le nombre de relocalisations annoncées à l'époque et celles effectives. Entre 2016 et 2021, la France a relocalisé 9 433 personnes, notamment secourues par des bateaux humanitaires. Ces opérations ont concerné 268 personnes en 2021. À la mi-novembre, seuls 117 des 8 000 relocalisations annoncées en juin 2022 par la douzaine d'États membres avaient bel et bien été effectuées. Une goutte d'eau par rapport aux 96 000 réfugiés et demandeurs d'asile qui se trouvaient en Grèce en 2021.

## POLITIQUE MIGRATOIRE DE L'UNION EUROPEENNE

Les Vingt-Sept ont adopté un plan d'action en vingt points pour la Méditerranée centrale, des mesures décrites comme opérationnelles. Le plan d'action adopté prévoit d'encadrer l'action des ONG, de coordonner les sauvetages en mer, de désigner des ports de débarquement. Bref, un accord qui permet l'apaisement avec des outils qui doivent éviter que le scénario de l'*Ocean Viking* se reproduise, estime le Français Gérard Darmanin. Son homologue italien, Matteo Piantedosi, affirme lui aussi sa satisfaction après l'adoption de ce plan *« qui va dans le sens de ce que l'Italie a toujours dit : une action européenne forte pour améliorer les relations et le soutien des pays d'origine et de transit des flux migratoires, soit pour le développement d'actions pour contenir les départs, soit pour améliorer les mécanismes de rapatriement. »* Le plan d'action permet de remettre en route le mécanisme de relocalisation adopté en juin par une douzaine de pays. C'est ce mécanisme que la France a décidé de suspendre lorsque l'*Ocean Viking* est arrivé en rade de Toulon il y a quinze jours.

Cet accord était un des résultats en juin de la présidence française du Conseil de l'UE, il n'avait été signé que par une douzaine de pays, mais parmi eux l'Italie, la France ou l'Allemagne. Le principe est que certains acceptent de recevoir des migrants relocalisés vers leur territoire, 8 000 sur l'année, dont 3 500 pour l'Allemagne ou la France. En échange, les pays de départ comme l'Italie doivent faire office de gardes-frontières, accepter les bateaux dans leurs ports et y recenser les migrants à l'arrivée pour préparer le filtrage de ceux qui sont éligibles à l'asile. La plupart des migrants quittant les côtes nord-africaines vers l'Europe sont des Tunisiens, Égyptiens ou Bangladais, et ils ont donc vocation à retourner dans leur pays d'origine, affirme la Commission européenne. Ce plan en vingt points coordonne aussi les opérations de sauvetage et il ne reste plus qu'à l'appliquer.

## AUTRICHE

Mercredi 16 novembre 2022, les dirigeants des neuf États fédérés en Autriche ont étudié l'accueil des demandeurs d'asile et réfugiés et en particulier la question de l'hébergement. Près de 80 000 réfugiés ukrainiens résident actuellement sur le territoire autrichien ; entre janvier et septembre, plus de 70 000 personnes ont demandé l'asile en Autriche, contre 40 000 sur l'ensemble de l'année 2021. La plupart des arrivants en Autriche viennent de Syrie, d'Afghanistan, d'Inde et de Tunisie. Les autorités autrichiennes ont multiplié les possibilités d'hébergement pour accueillir 8 000 personnes dans des logements gouvernementaux. Mais le gouvernement fédéral affirme aujourd'hui que tous ses lits sont désormais occupés. Malgré les besoins croissants en hébergement, sept des neuf États autrichiens, à l'exception de Vienne et du Burgenland, **refusent de respecter les quotas** en vigueur en matière de logement des demandeurs d'asile réfugiés. La Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, avait déjà souligné l'importance d'*"adopter des normes harmonisées applicables aux centres d'accueil et de coopérer avec les Länder [États fédérés] pour faire en sorte que les conditions d'accueil ne varient pas d'un centre à l'autre et pour éviter le surpeuplement et les séjours prolongés dans certaines structures fédérales"*. Pourtant, selon le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), seules 5 000 places supplémentaires seraient à débloquer pour le moment. Le HCR en appelle aux municipalités autrichiennes. *"Si chaque municipalité (...) créait quelques places, le problème serait rapidement résolu"*. Certaines municipalités ont fait des efforts, à l'image de Vienne : la ville a récemment ouvert 350 places supplémentaires à l'Hôtel de France. Mais un grand nombre d'élus conservateurs, qu'il s'agisse de maires ou de chefs de partis, s'opposent à davantage d'efforts. Des solutions temporaires et précaires priment. Des dizaines de tentes avaient été dressées en octobre 2022 à trois points frontaliers : un avec l'Allemagne, et deux autres avec la Slovaquie. Cette solution temporaire, déployée par le gouvernement fédéral, avait là encore fait grincer des dents un certain nombre d'élus conservateurs locaux. Dans une lettre ouverte au gouvernement la semaine dernière, des associations et collectifs de soutien aux migrants avaient aussi désapprouvé cette solution précaire : *"personne ne veut cela et cet hébergement inhumain est absolument évitable"*. Par ailleurs, la plupart des migrants n'ont pas l'intention de rester en Autriche, mais souhaitent atteindre des pays comme l'Allemagne, l'Espagne ou l'Italie, au bout de leur périple sur la route des Balkans.

## ESPAGNE

Lakook, situé dans la Casa Arabe, (l'équivalent de l'Institut du monde Arabe en Espagne) en plein Madrid, a ouvert ses portes pour la première fois il y a quelques mois. Son succès est arrivé aussi rapidement que le sourire contagieux sur le visage des cuisiniers, serveurs, serveuses et travailleurs de cet établissement, tous réfugiés. *"On voulait ajouter des arts culinaires, la gastronomie venus des pays Arabes, mais pas seulement, pour apporter une touche liée aux cuisines, qui sont aussi une forme d'art et d'expression artistique"*, indique le directeur de la Casa Arabe. *"On souhaitait également appuyer un projet dont l'impact social est important, car nous sommes un institut qui aide à la promotion et à la valorisation de la diversité culturelle"*. *"Aider les réfugiés, c'est une cause permanente, et on a voulu soutenir et accueillir ce projet de restaurant saisonnier sur notre lieu, plus particulièrement sur une immense terrasse qui rappelle aussi les lieux de convivialité de plusieurs pays du Maghreb et du Moyen Orient"*. *"On leur fait confiance, ils peuvent être eux-mêmes et surtout*

*se sentir responsabilisé après les galères, les doutes et les peurs qu'ils ont vécus. Quand on est un réfugié, on peut perdre confiance, on est vulnérable et l'un de nos buts est de rendre la fierté, l'amour de la vie ". " La gastronomie est l'un des seuls éléments de la vie qui permet aux gens qui ne vivent pas dans leur pays de naissance, et qui viennent de terres lointaines de se reconnecter. Elle permet aussi de garder un lien avec leur pays, surtout pour les réfugiés, qui ne peuvent quasiment jamais remettre les pieds chez eux ". "Manger, partager et découvrir les autres cultures, c'est une expérience unique. Voir des gens qui me posent des questions sur mon pays et ses saveurs, ça me rend heureux". "Encore plus dans un contexte comme celui d'aujourd'hui, où beaucoup de gens se renferment sur eux-mêmes. Et ce, alors que certains partis politiques jouent sur la peur des étrangers. Nous montrons, par la cuisine, que l'humanité est riche, et que la différence et la découverte des autres n'a pas de prix ". Au printemps 2022, le restaurant ouvre ses portes et le succès est immédiat : les 120 couverts sont constamment occupés à chaque service, et les éloges pleuvent sur l'initiative et sur les travailleurs de l'établissement. Le projet est en place, et les réfugiés qui y travaillent, venus essentiellement du Maroc, du Sénégal, de Guinée, mais aussi du Pakistan et du Soudan sont au centre d'une initiative qui est là pour leur donner un emploi et faire découvrir les saveurs de leurs terres d'origines aux gourmands dans la capitale espagnole.*

## ITALIE

Dimanche 20 novembre 2022, au moins **quatre personnes sont mortes dans le naufrage** d'une embarcation, au large de l'île italienne **de Sardaigne**. Leurs corps ont déjà été repêchés, mais deux autres personnes sont toujours portées disparues. Les recherches sont toujours en cours, malgré des conditions météo très difficiles. **Sept autres passagers**, dont une femme, ont en revanche été secourus par un navire marchand qui faisait route entre la Turquie et l'Espagne. Après un rapide passage à bord, les rescapés ont été transférés sur un patrouilleur des garde-côtes sardes, puis emmenés au port de Sant'Antioco (**sud Sardaigne**) où les attendaient des policiers et des agents de Frontex, l'agence européenne de surveillance des frontières. Au regard des routes dites "traditionnelles" en Méditerranée, ce passage entre les côtes nord-africaines et la Sardaigne reste peu fréquenté. Mais les flux migratoires y restent constants depuis plusieurs années, surtout en été. Et depuis janvier 2020, des arrivées de migrants sont également signalées en hiver, bien que les conditions météo soient peu propices à la navigation des petits bateaux à moteur. La majorité des migrants débarqués sur l'île partent d'Algérie, dont les côtes se situent à 200 kilomètres. "*Environ 90 % des arrivées d'Algériens en Italie se font depuis la Sardaigne*".

Dans la nuit du 2 au 3 novembre 2022, 22 migrants ont débarqué sur les côtes sud de la Sardaigne : dix Algériens dans le village de Posto Pino, six tunisiens, et six "maghrébins" ailleurs sur la côte sud. Tous ont été transférés par les carabinieri au centre d'accueil de Monastir pour y être identifiés. Le 22 octobre 2022, 15 personnes ne sont pas parvenues à gagner les côtes sardes. Elles ont été secourues par les garde-côtes de Cagliari à environ 20 miles de l'îlot de San Pietro, au sud-ouest de la Sardaigne, puis transférés au centre d'accueil de Monastir. Parti le 18 octobre 2022 de la ville algérienne d'Annaba, leur bateau avait disparu et dérivé pendant deux jours après une panne de moteur. Malgré la courte distance qui sépare le littoral africain de la Sardaigne - si la mer est calme, ses côtes peuvent être atteintes en dix à douze heures, indique encore Today Italia – la traversée reste très dangereuse. Fin août, cinq corps d'hommes ont été repêchés en mer, et transférés dans un cimetière de l'île.

## GRECE

Une embarcation avec 430 migrants à son bord, qui avaient lancé un signal de détresse en mer dans la nuit de lundi à mardi 22 novembre 2022, a accosté dans le port de Paleochora, dans l'île grecque de Crète, après avoir été remorquées jusqu'au port par un bateau de pêche. Deux cargos, un pétrolier et deux bateaux de pêche italiens ont participé, ce mardi, aux opérations de sauvetage. Environ 350 Syriens se trouvent à bord. Parmi les passagers, on compterait aussi 22 femmes et 25 enfants. En raison du renforcement des patrouilles des garde-côtes grecs et de l'agence européenne de surveillance des frontières Frontex en mer Égée, les passeurs de migrants empruntent désormais une route plus longue et plus périlleuse au sud de la Crète pour entrer dans l'Union

européenne. *"Quatre-vingts pour cent des flux depuis la Turquie vont directement en Italie"*, avait déclaré le ministre des Migrations. Les drames humains se multiplient en raison des risques pris par les migrants qui montent à bord d'embarcations de fortune sur une mer houleuse, voire déchaînée, en automne et en hiver.

Le 24 novembre 2022, la Grèce a lancé un appel à la « solidarité européenne » pour la prise en charge des près de **500 exilés arrivés mardi en Crète**. La Grèce a demandé à la Commission européenne d'« activer les relocalisations dans les autres Etats membres au nom de la solidarité européenne », selon le ministre des migrations et de l'asile

## PORTUGAL

Trente-cinq personnes ont été arrêtées pour trafic d'êtres humains dans la région de l'Alentejo, dans le sud du Portugal. *"Les suspects font partie d'une structure criminelle qui se consacre à l'exploitation de travailleurs migrants, dont la plupart ont été attirés de leurs pays d'origine pour venir travailler dans des fermes de la région"*, a indiqué, mercredi 23 novembre 2022, la police judiciaire portugaise. *"Les migrants travaillaient dans des conditions inhumaines avec un salaire très bas et vivaient entassés dans des habitations vétustes"*, a précisé une source policière. *"Ils étaient également limités dans leur autonomie, car leurs documents d'identité étaient confisqués"*. Il s'agirait d'une opération d'une envergure "peu fréquente" dans une région qui emploie de nombreux travailleurs migrants dans le secteur agricole. Les dizaines de victimes de ce trafic ayant pu être identifiées sont originaires de Roumanie, de Moldavie, d'Inde, du Pakistan, du Sénégal, du Maroc ou d'Algérie. Les autorités portugaises ont signalé 1 152 victimes de ce type de réseau entre 2016 et 2020. Un homme originaire du Kerala, dans le sud de l'Inde. L'homme qui s'était rendu au Portugal en 2019 avec un visa touristique raconte avoir été piégé par un "agent d'emploi" à l'aéroport de Lisbonne et avoir payé 1 350 € pour obtenir du travail et des papiers. Après des mois de cueillette de baies pour un peu plus de 200 € par mois, il attendait toujours ses papiers. Lorsqu'il est tombé malade, il explique avoir dû payer 800 euros de sa poche pour se faire soigner. Pour les agriculteurs, les travailleurs migrants sont généralement moins chers et plus simples à trouver que de la main-d'œuvre portugaise. L'essor du secteur agricole offre parallèlement des opportunités aux trafiquants, qui recrutent et exploitent des migrants vulnérables. Certaines personnes ne réalisent pas qu'elles sont exploitées, de par la barrière de la langue mais aussi le manque de connaissance de leurs droits. Le système portugais actuel rend l'accès à une assistance juridique très compliquée aux sans-papiers. En revanche, au Portugal, lorsqu'une personne est reconnue comme étant victime de traite d'êtres humains, elle est hébergée dans un refuge où, contrairement aux pratiques de nombreux autres pays, elle peut rester aussi longtemps qu'elle le souhaite. Dans ces centres, les victimes bénéficient d'un soutien psychologique et d'une aide pour accéder au marché du travail.

## SLOVENIE

La police slovène a enregistré près de 21 500 tentatives illégales de franchissement des frontières au cours des dix premiers mois de l'année, soit une augmentation de 160 % par rapport à la même période l'an dernier. Cette hausse est tirée par les ressortissants du Burundi, d'Inde et de Cuba, qui peuvent se rendre en Serbie sans visa. Le nombre de migrants ayant exprimé leur intention de demander une protection internationale est passé de 4174 à 21 452, mais la grande majorité d'entre eux quittent la Slovénie avant que leur demande ne soit traitée. Lors d'une réunion à Portorož (Slovénie) le 18 novembre 2022, des commissaires de police d'Autriche, d'Italie, de Croatie, de Hongrie et des Balkans occidentaux ont commencé à mettre en place des points d'information pour échanger des informations sur l'activité de réseaux de trafiquants.

# EUROPE

## NORVEGE

Samedi 19 novembre 2022, la **ministre norvégien** des affaires étrangères a indiqué que son pays allait **accueillir vingt migrants** secourus par le navire Ocean Viking. Il s'agit d'une

*"décision extraordinaire en réponse à une demande reçue de la France pour l'aider dans une situation difficile"*, déclare une porte-parole du ministère norvégien. Les vingt personnes visées par ce futur accueil *"avaient une forte probabilité de remplir les critères pour obtenir le statut de réfugié"*, ajoute la porte-parole.

## ROYAUME-UNI

Un homme **résidant dans le centre de premier accueil** pour demandeurs d'asile de Manston, est **mort samedi 19 novembre 2022**. Il était arrivé en "small boat", le 12 novembre 2022. Selon les autorités britanniques *"rien n'indique pour le moment que cette mort tragique ait été causée par une maladie infectieuse"*. *"Nous prenons la sécurité des personnes dont nous avons la charge extrêmement au sérieux et sommes profondément attristés par cet événement"*. Une autopsie doit être réalisée. L'Independent Office for Police Conduct (IOPC), chargé d'enquêter sur les incidents impliquant les forces de police, a été saisi par le ministère de l'Intérieur afin de déterminer si d'autres démarches étaient nécessaires. La députée travailliste et secrétaire d'État à l'Intérieur au sein du "shadow" gouvernement d'opposition, : *"Une enquête complète devra bien sûr être menée sur ce drame"*. La directrice de l'ONG Inquest, qui vient en aide aux familles de personnes mortes dans des affaires impliquant les autorités, a réclamé l'ouverture d'une enquête. *"Il y a eu des avertissements à plusieurs reprises sur les conditions de vie [des migrants] à Manston et l'impact [qu'elles pouvaient avoir] sur la santé mentale et physique des personnes vulnérables placées en détention par l'État"*. *"Nous avons besoin d'une révision fondamentale d'un système d'asile défaillant et inhumain. Nos pensées vont à toutes les personnes affectées"*. Le directeur général du Conseil des réfugiés a appelé à une *"enquête approfondie et rapide"* sur ce décès. *"Chaque personne doit être prise en charge avec les soins et l'attention dont elle a besoin à Manston. Quand une mort tragique comme celle-ci a lieu, c'est toujours un sujet de grave préoccupation"*.

Le centre d'accueil de migrants de **Manston**, situé dans le Kent, regroupe les migrants qui arrivent au Royaume-Uni par la Manche sur de petites embarcations. Avec l'accroissement du nombre des traversées - plus de 42 000 depuis le début de l'année, un record -, il était devenu surpeuplé. La ministre de l'Intérieur a été **jugée responsable** de la situation dans le **centre surpeuplé**. Selon la presse britannique, elle aurait cherché à limiter le recours à des hôtels pour accueillir ces migrants, ignorant les avertissements de responsables de son ministère sur le caractère illégal d'un tel blocage, ce qu'elle a démenti. La **polémique** a été telle que le ministère a annoncé son intention de reloger rapidement les migrants dans des hôtels. *"Manston est conçu pour être un centre de détention temporaire"*, a indiqué mardi un porte-parole du Premier ministre. *"À l'évidence, il y avait des défis urgents, particulièrement après l'attaque d'un autre centre, qui avait fait grimper le nombre"* de personnes accueillies. Le centre, dans le sud-est de l'Angleterre a finalement **été totalement évacué, mardi 22 novembre 2022**. *"Il n'y a en ce moment aucune personne logée sur le site et des améliorations continuent d'être faites pour (...) traiter les migrants en toute sécurité"*, a précisé mardi dans un communiqué un porte-parole du gouvernement.

Selon les estimations de l'Office national des statistiques britannique (ONS) publiés jeudi 24 novembre, le Royaume-Uni a enregistré une **immigration nette de 504 000 personnes entre juin 2021 et juin 2022**. Ce chiffre a augmenté de 331 000 personnes par rapport à l'année précédente. Des éléments comme le fait qu'il s'agisse de la première période pleine depuis la sortie de l'UE, la guerre en Ukraine, l'accueil de ressortissants afghans ou de titulaires de passeports d'outre-mer fuyant Hong Kong ont « tous contribué aux niveaux record d'immigration de long-terme que nous avons vus » selon la directrice du centre des migrations internationales. L'augmentation des arrivées en provenance de pays hors-UE, en particulier d'étudiants après la levée des restrictions de voyage après la pandémie de Covid-19, ou encore l'arrivée de réfugiés ukrainiens sont autant de « facteurs indépendants les uns des autres » qui font qu'il est « trop tôt pour dire si ce tableau se maintiendra », a-t-elle ajouté, alors que la maîtrise de l'immigration était l'une des grandes promesses du Brexit. 39 % des immigrants sont arrivés avec un visa étudiant, 21 % avec un visa de travail. 35 000 personnes ont traversé illégalement la Manche sur la période. Sous pression face à cette délicate question, la très à droite **ministre de l'Intérieur a admis mercredi 23 novembre 2022**, que le gouvernement



britannique a « échoué à contrôler les frontières ».

## SERBIE

les Premiers ministres hongrois et autrichien et serbe, ont signé un accord le 16 novembre 2022 sur le déploiement de patrouilles de police conjointes "*Nous avons convenu d'engager plus de police (...) à la frontière avec la Macédoine du Nord*". L'Autriche va déployer 100 officiers de police et des moyens techniques tels que "*des caméras à vision thermique, des drones et des véhicules*". Pour la Hongrie qui a empêché, en 2022, 250 000 franchissements illégaux de frontières, dont beaucoup organisés par des passeurs armés, "*La migration illégale ne devrait pas être gérée, elle devrait être stoppée*". Conséquence du mur érigé entre la Serbie et la Hongrie : les migrants se tournent vers les passeurs, seuls espoirs pour les aider à franchir. Résultat, dans la zone, leur mainmise s'exerce partout, dans les camps informels comme à l'intérieur des centres officiels.

La route des Balkans occidentaux, via la Turquie, la Bulgarie, la Macédoine du Nord et la Serbie, reste la principale porte d'entrée dans l'UE pour les migrants. Près de 130 000 entrées irrégulières dans l'UE à partir de la route des Balkans occidentaux ont été enregistrées sur les dix premiers mois de l'année 2022. La Serbie jusqu'à maintenant les turcs, indiens, tunisiens, cubains et burundais, étaient dispensés de visas pour venir dans le pays. Elle constituait une porte d'entrée des migrants en Europe. L'UE et la Suisse avaient donc fait pression pendant plusieurs semaines sur la Serbie afin qu'elle modifie sa politique des visas. C'est chose faite : elle arrête les dispenses accordées aux Tunisiens, Burundais et Indiens. "*Bientôt, deux autres pays seront soumis à cette même mesure car nous devons avoir le même régime de visas que l'UE*". Mais, ensemble, les Tunisiens, les Burundais, les Indiens, les Cubains et les Turcs représentent seulement 20% des migrants passés par la route des Balkans occidentaux depuis janvier 2022. La grande majorité des personnes qui transitent par la Serbie ne sont donc pas des exilés exemptés de visas. La plupart sont originaires d'Afghanistan et de Syrie. Donc il faut attendre la suite des décisions de la Serbie.

## ASIE

### JAPON

Le Japon, dont la population est vieillissante, a dû se résoudre à faire venir de la main d'œuvre. Ce n'est pourtant pas vraiment dans sa culture. Une entreprise de nettoyage japonaise emploie une main d'œuvre étrangère depuis trois ans, principalement venue d'Asie du Sud-Est. Ces travailleurs sont peu coûteux pour les entreprises nippones, confrontées au déclin de la population. Les travailleurs immigrés sont employés dans des secteurs en tension, pour des métiers difficiles dont les Japonais ne veulent plus. "*Les Vietnamiens sont dynamiques. Et comme ils sont jeunes, ils sont en forme et ils apprennent vite*". Les autorités leur garantissent une formation intensive, un mois d'apprentissage de la langue et des us et coutumes. Les étrangers ne représentent que 2 % de la population du pays. Après la journée de travail, les stagiaires se retrouvent dans leur résidence. L'entreprise prend en charge 80 % des loyers. Le regroupement familial n'est toutefois pas possible dans l'archipel. Quant aux clandestins, ils sont enfermés dans des centres de détention.

<https://diasporaenligne.net/actualites-immigration-le-japon-qui-a-besoin-de-bras-recrute-des-travailleurs-etrangers/>

## AFRIQUE

### ALGERIE

Les autorités algériennes refoulent depuis ces dernières années des dizaines de milliers d'africains subsahariens. Ce sont des petites mains qui contribuent à faire tourner l'économie algérienne : ouvriers, serveurs, boulangers. Tous ont été brutalement arrachés à leur quotidien, alors qu'ils étaient chez eux, au réveil, dans un restaurant, lors d'une quelconque sortie en ville, ou au travail. Déportés vers le centre de refoulement de Tamanrasset, à 1 900 kilomètres de

route au sud d'Alger, les migrants qui s'y trouvent ont été complètement dépouillés de leurs maigres biens : téléphones portables, argent liquide, passeports, bijoux... Entassés dans des bétailières, ils sont ensuite abandonnés au Point-Zéro. Pour Alger, c'est la fin de l'opération appelée sobrement *"reconduite à la frontière"*. C'est juste le début du calvaire. Après des heures de marche dans le sable, balayé sans répit par l'Harmattan, ils continuent leur chemin jusqu'au centre d'enregistrement des autorités nigériennes d'Assamaka, avant de se présenter au centre de transit de l'Organisation internationale des migrations (OIM), le bras de l'ONU qui assiste les retours volontaires des migrants vers leur pays d'origine. Ils peuvent y rester : *"Cela fait deux mois qu'on nous dit qu'on va partir bientôt !"*. *"On manque de nourriture et de couvertures, c'est vraiment dur de dormir dehors ici, les nuits sont très fraîches"*. L'isolement est également marquant sur le plan des télécommunications. La plupart des réseaux téléphoniques nigériens ne fonctionnent pas à Assamaka. Cela renforce les difficultés, à la fois pour la logistique humanitaire et pour la vie quotidienne des 3000 migrants qui y sont bloqués. *"Il y a des cas comme ce jeune Guinéen, qui a été arrêté dans la rue par les policiers algériens, alors que sa femme enceinte de deux mois et demi était à la maison. Depuis son expulsion il n'a pas pu la contacter, il s'isole dans son coin et pense tout le temps à ça... Il souffre énormément dès qu'il voit une femme avec son enfant"*. Le fait que les autorités algériennes procèdent à ces refoulements sans aucune coordination avec les autorités nigériennes a parfois des conséquences dramatiques. Pour éviter que des migrants se perdent et s'épuisent dans le désert, des équipes de l'OIM et de MSF lancent des opérations de ratisage lorsqu'un "convoi piéton"\* est signalé. Des 4x4 s'élancent alors vers le Point-Zéro à la recherche de personnes perdues ou trop fatiguées pour avancer. *"Maintenant que les nuits sont froides, les Algériens refoulent toujours les migrants vers 2 ou 3h du matin. C'est fait exprès pour qu'ils se mettent en route pour chercher un abri, et qu'ils ne restent pas sur place"*. Deux jeunes qui ont traversé ces conditions : *"On nous a traités comme des animaux en Algérie, on ne veut plus jamais y retourner"*. *"Maintenant on veut enfin pouvoir quitter Assamaka et rentrer chez nous."*

Un père de famille malien de 25 ans, était bien installé en Algérie depuis 2014, où il travaillait comme boulanger. Sa vie a basculé fin octobre quand des policiers ont fait irruption dans sa maison, cassant la porte. Il n'a pas résisté et les policiers l'ont arrêté sans le frapper ainsi que les hommes vivant dans la même maison. Ils ont menotté tous les hommes et les ont fait sortir de la maison. Il y avait des policiers déployés tout autour du jardin, certains avaient même un pistolet à la main. Après les avoir arrêtés, ils ont tout pris argent, téléphones, passeport, et mêmes les bijoux. Toute sa famille a été arrêtée puis expulsée vers le Niger, sans aucun recours possible. Entassés dans plusieurs camions, qui sont partis en convoi de Tamanrasset vers 17 heures, ils ont été abandonnés en plein désert, vers 3 heures du matin. Ils sont arrivés à pied à Assamaka vers 8 heures du matin. On leur a dit qu'il n'y avait plus de place à l'intérieur du camp de l'OIM, même pour les femmes et les enfants. On leur a donné quelques couches et une couverture. Ils dorment à l'extérieur et des femmes du groupe ont déjà attrapé froid. Ils sont désormais dans l'attente d'un rapatriement vers le Mali. Un voyage retour qui risque de prendre un peu de temps, les centres de transit sur l'axe Assamaka - Arlit - Agadez étant actuellement débordés.

Depuis 2009, l'Algérie punit le *"délit de sortie illégale"* du territoire, via l'article 175 bis du Code pénal. Celui-ci prévoit une peine de deux à six mois de prison ainsi qu'une amende de 20 000 à 60 000 dinars d'amende pour les Algériens et les étrangers résidents qui tenteraient de quitter le territoire sans passeport ou visa. Une loi *"en totale contradiction avec la Déclaration universelle des droits de l'Homme dont l'article 13 spécifie que toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et d'y revenir"*. La répression, outil privilégié du gouvernement algérien depuis des années pour contrer les départs, est loin de porter ses fruits. *"Traités comme des enfants turbulents"*, les *harragas* sont au contraire *"confortés à quitter le pays"*. Titulaire d'un master en informatique à l'université de Jijel, il n'a *"jamais réussi à trouver du travail après son diplôme. Ici, il n'y a rien pour les jeunes"*. Pour se faire un peu d'argent, l'été, *"il est saisonnier sur les plages. Il installe les parasols et les transats"*. Sans revenus, l'ancien étudiant n'avait d'autre choix que de rester chez ses parents. *"C'est comme ça en Algérie : la vie est trop chère alors on reste à la maison"*.

## LIBYE

L'organe de lutte contre l'immigration clandestine du gouvernement de Tripoli a **reconduit 226 étrangers aux frontières terrestres**, jeudi 24 novembre 2022, dans un effort de coordination inédit entre les régions rivales du pays. Jusque-là, les migrants coincés en Libye ne pouvaient quitter le pays qu'à la faveur de rapatriements organisés par les agences de l'ONU, ou en faisant appel aux services de passeurs. Suite à un accord passé récemment entre les directions des régions rivales de l'Ouest, du Sud et de l'Est de la Libye, l'organe chargé de la lutte contre l'immigration clandestine au ministère de l'Intérieur du gouvernement de Tripoli opère désormais de manière unifiée pour organiser les renvois. Cet accord pourrait signaler l'ouverture d'une nouvelle porte de sortie pour certains des dizaines de milliers de migrants coincés en Libye. *“Les centres pénitentiaires sont bondés, ce qui crée beaucoup de difficultés”*, a expliqué l'adjoint du chef du bureau chargé des expulsions. En août 2022, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) comptait près de **680 000 migrants présents en Libye**. Beaucoup passent par ce pays, espérant y trouver un moyen de rejoindre l'Europe, mais la plupart se retrouvent coincés dans un cercle vicieux d'extorsion, de détention et même d'esclavage.

## SOMALIE

Un million de Somaliens chassés de chez eux par la sécheresse depuis le début de l'année 2022 fuient dans leur pays, ou dans les pays voisins. Dans le camp de déplacés de Dadaab, dans le **nord du Kenya, 300 nouveaux déplacés somaliens** arrivent chaque jour, soit 20 000 personnes de plus ces deux derniers mois. Les humanitaires sont sous pression : *« C'est la première fois depuis six ans que nous assistons à des arrivées massives à Dadaab. A ce rythme on s'attend à recevoir encore plus de gens que lors de la famine de 2011-2012. »* Les conditions de vie qui se dégradent : surpopulation et manque de financement sont des problèmes chroniques, accentués par ce nouvel afflux de réfugiés, particulièrement vulnérables, souvent peu ou pas vaccinés, souvent malnutris. *« Il est difficile de dire exactement combien parmi ceux qui arrivent souffrent de malnutrition aigüe, mais c'est très répandu. C'est l'un des principaux problèmes que nous rencontrons »*. *« Une véritable crise s'annonce si nous ne sommes pas en mesure de trouver de l'espace pour accueillir ces populations ou de traiter le problème en Somalie, afin que les gens ne soient pas obligés de traverser la frontière. »*

## TUNISIE

**Une petite fille tunisienne, de 4 ans**, était arrivée seule sur l'île de Lampedusa, le 17 octobre 2022. Le 28 octobre 2022, les autorités italiennes avaient refusé de renvoyer la petite fille en Tunisie. Dans le même temps, le juge d'instruction du tribunal de Monastir, en Tunisie, avait prononcé une interdiction de voyager à l'encontre de ses parents. La fillette, originaire de la ville de Sayada, à 160 km au sud de Tunis, a été confiée au délégué général de la protection de l'enfance, chargé de son **rapatriement**, indique un communiqué du ministère de la Famille, de la Femme, de l'Enfance et des Seniors daté de lundi 21 novembre 2022.

**Un rassemblement** s'est tenu devant le théâtre municipal de Tunis, mercredi 23 novembre 2022, deux mois après la **disparition** d'une embarcation qui avait à son bord 18 Tunisiens. Dans la foule, étaient rassemblés, des habitants de Zarzis, dont sont originaires les disparus, des habitants de la capitale et aussi des migrants subsahariens. C'est sur le président tunisien (détient les pleins pouvoirs), que se concentre la colère. Les questions sont nombreuses : Pourquoi certains corps ont **été enterrés sans identification** ? Par qui ? Et où sont les huit cadavres manquants ? *« On n'a plus aucune confiance en lui. Nous allons arracher nous-mêmes les droits de nos enfants. Mais nous sommes aussi encerclés par cette politique de fermeture des frontières de l'Union européenne. C'est aussi cela qui tue des migrants et c'est un dossier prioritaire »*

# AMERIQUE

## CANADA

Entre janvier et la fin du mois d'octobre, plus de 30 000 personnes sont entrées par le chemin Roxham, situé entre l'État de New York et la Montérégie. Jamais le Québec et le Canada n'avaient accueilli autant de demandeurs d'asile. **Attendre de longs mois avant d'avoir le droit de travailler sera bientôt chose du passé pour les demandeurs d'asile.** En toute discrétion, Ottawa vient de mettre en œuvre, cette semaine, une politique d'intérêt public temporaire visant à accélérer ce processus, à la demande notamment du gouvernement du Québec et de nombreux organismes. Cette mesure devrait permettre aux demandeurs d'asile de recevoir un permis de travail environ un mois après leur arrivée en sol canadien par le chemin Roxham, contre plus d'un an à l'heure actuelle. À ce jour, la procédure oblige les demandeurs d'asile à attendre leur entrevue de recevabilité, devant les agents frontaliers, qui leur permet d'avoir le document du demandeur d'asile, une étape indispensable pour l'obtention de leur permis de travail. Actuellement, de tels rendez-vous sont donnés pour la fin de l'année 2023 ou début 2024. Désormais, ces personnes n'auront plus à attendre cet entretien pour pouvoir travailler, mais devront toutefois subir un examen médical et se soumettre aux vérifications de sécurité habituelles. Cela inclut les demandes d'asile actuellement dans l'arriéré et celles soumises à l'avenir, précise un courriel d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada envoyé à des organismes, dont Radio-Canada a obtenu copie. Ce changement, **en vigueur pour les 18 prochains mois**, n'a fait l'objet d'aucune annonce publique ou conférence de presse. Le gouvernement fédéral n'a pas voulu publiciser cette mesure temporaire pour ne pas inciter davantage de migrants à entrer de manière irrégulière au Canada. Entre janvier et la fin du mois d'octobre, plus de 30 000 personnes sont entrées par le chemin Roxham. Jamais le Québec et le Canada n'avaient accueilli autant de demandeurs d'asile. L'accélération du traitement de ces demandes d'asile et des permis de travail est réclamée depuis des mois. C'est un pas vers la bonne direction, « *Le gouvernement fédéral a entendu l'appel de Québec. On est satisfaits, mais on attend de voir la mise en action et les résultats.* » « *Ça va permettre à toutes ces personnes de travailler légalement. Ça va résoudre une partie du problème.* » Cependant, « *le gouvernement fédéral a traîné des pieds sur ce sujet. C'était long, on a perdu beaucoup de temps et on aurait pu mettre en place cette politique depuis longtemps* » quand on pense la détresse des familles touchées par ces longs mois d'attente. Sans permis de travail, avec seulement environ 700 \$ d'aide de dernier recours, c'était une mission quasi impossible pour trouver un logement. C'est vraiment une bonne nouvelle.

<https://diasporaenligne.net/>

## A VOIR – A LIRE - TEMOIGNAGE

"Fati's Choice" Documentaire Réalisé par Fatimah Dadzie Afrique du Sud • 2021 • 45 minutes



La réalisatrice du documentaire a connu une expérience similaire dans sa famille. Enfant, elle se souvient qu'on lui décrivait déjà l'Europe comme un paradis et un endroit associé à la réussite. La réalisatrice ghanéenne propose de voir l'Europe des candidats à l'exil du point de vue de ceux qui restent au pays : Changement de perspective.

Le documentaire "Fati's Choice" retrace le parcours d'une Ghanéenne qui a décidé de rentrer dans son pays six mois après son arrivée en Italie. Depuis son retour, elle doit faire face à l'incompréhension de son entourage.

Après avoir mis son destin entre les mains de passeurs et avoir réussi à atteindre l'Italie, Fati choisit de retourner au Ghana après seulement six mois. En Europe, elle ambitionnait de gagner

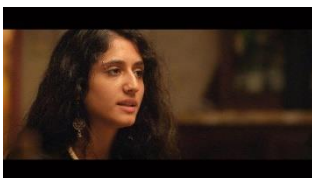
suffisamment sa vie pour pouvoir renvoyer de l'argent à ses quatre enfants restés au Ghana. Mais une fois en Italie, la réalité a été toute autre. Elle vivait dans un camp, sans possibilité de travailler. Lorsqu'elle a demandé son rapatriement à l'ambassade du Ghana à Rome, elle n'avait plus rien. Fati puise sa force dans son amour pour ses enfants. C'est ce lien qui l'a poussée à revenir au Ghana. Certaines personnes sont prêtes à sacrifier l'avenir de leurs enfants juste pour se rendre en Europe. Mais Fati n'était pas prête à faire cela, elle voulait à tout prix être près d'eux. Elle doit supporter les regards de son entourage car pour beaucoup, le souci des enfants ne peut rivaliser avec les richesses et les possibilités que l'Europe a à offrir, ni justifier qu'on y renonce.

Enceinte, démunie et cherchant à divorcer de son mari resté en Italie, elle est depuis son retour constamment prise à partie dans son entourage. *"Pourquoi es-tu revenue ? Je te jure, à ta place, je ne serais pas revenu"*. On l'accuse d'avoir fait *"une grosse erreur"*, d'avoir manqué de patience, d'avoir *"gâché une opportunité alors qu'elle vient d'une famille pauvre"* et d'être *"bizarre"*. *"Certains disent que la vie en Europe est plus difficile. Je pense qu'ils le font pour nous décourager"*.

Pour la réalisatrice, l'idée de l'eldorado européen est si puissante que *"ceux qui reviennent pour dire la vérité sont toujours considérés comme des menteurs. C'est comme si vous tentiez de dissuader les gens d'aller voir ce qu'est l'Europe, comme si vous vouliez leur refuser ce soi-disant paradis"*. Au Ghana, l'image de l'Europe est celle d'un pays où l'on n'a pas besoin de travailler dur. *"L'idée est que même un petit boulot vous rapportera énormément d'argent. Vous aurez une belle maison, dans de beaux quartiers, vous n'avez pas à vous battre pour vous loger et la nourriture est bon marché."* *"J'ai réalisé au cours de mes recherches que beaucoup de gens croient ce qu'ils voient à la télévision"*. *"On voit rarement des situations difficiles en Europe à la télévision. C'est une perception idéalisée."* Pour elle, *"cela va au-delà d'un changement de perception, car c'est à partir des difficultés que les gens créent cette vision idéalisée et qu'ils essaient de trouver des moyens d'atténuer leurs difficultés par l'imaginaire."* Elle reconnaît que malgré ses efforts pour établir une conversation franche, personne ne veut la croire. *"Même depuis la sortie du film, des gens continuent à m'approcher pour me dire qu'ils veulent aller en Europe. Vous essayez de leur parler, mais ils ne changent pas d'avis. Je continue à réfléchir à des moyens de faire comprendre la réalité."* Elle estime toutefois que ce qu'il faut changer pour mettre fin à l'exode des Africains subsahariens, principalement des jeunes, n'est pas la perception qu'ont les gens de l'Europe, mais le système en place chez eux.

<https://www.youtube.com/watch?v=emAS7Z1NpSo>

## "Mille jours"



Réalisateur : Laurent Rodriguez

Ce documentaire positif sur l'immigration, pose un autre regard sur les déracinés et fait découvrir des visages pour effacer la foule. Des parcours singuliers pour mieux comprendre l'exode.

Sara, Hasan, Ghaith et Khairy ont une vingtaine d'années. Réfugiés syriens, ils se sont rencontrés à la Sorbonne à Paris. Avec leur professeur, le temps d'un week-end, ils se souviennent de leur vie d'avant, du voyage qui les a amenés en France trois ans auparavant. Sont-ils toujours ceux qu'ils étaient avant de partir ? Ensemble, ils remontent le fil de leurs 1 000 premiers jours en France. Ils ne se connaissaient pas avant d'arriver en France. Ils se sont rapprochés dans les difficultés des débuts et s'éloignent à mesure que leurs projets prennent forme. Ils maîtrisent suffisamment la langue pour travailler et faire les études qu'ils ont choisies. Le temps a, un peu, estompé les écueils de ce nouvel enracinement. Le traumatisme de la guerre commence à peine à se fondre dans leurs souvenirs. Bien que chacun ait commencé à construire sa nouvelle vie, ils sont restés liés et sont heureux de se retrouver.

## Un réfugié burundais, vit dans une voiture en France

Un journaliste, 48 ans, a obtenu le statut de réfugié en 2021. Il avait quitté le Burundi deux ans plus tôt, menacé de mort en raison de son passé de journaliste dans un média d'opposition et de ses articles impliquant des personnalités proches du pouvoir l'ex-président burundais. Le journaliste s'est caché durant quelques mois puis a fini par fuir le Burundi avec l'aide de Reporters sans frontières (RSF) et de la Maison des journalistes en France. *"Mon épouse est pharmacienne. Elle croyait me rejoindre au paradis ici, mais c'est la déception. Elle ne va pas très bien maintenant. Elle est arrivée le 28 août avec mes filles de 4, 7, 10 et 11 ans dans le cadre de la réunification familiale. Au départ nous étions hébergés au Havre par un ami. Assez vite il m'a dit qu'il était dans l'incapacité de nous loger car on était trop nombreux pour vivre chez lui. J'avais quitté Paris pour le Havre (Normandie) en juillet, parce que j'ai trouvé du travail ici comme préparateur automobile avec une agence d'intérim. J'ai tiré un trait sur le journalisme, voyant qu'en France il y avait peu d'emplois dans ce domaine. Les amis me disaient qu'il serait plus facile et rapide de trouver un appartement au Havre. Ça m'a donné de l'espoir. Mais c'étaient des illusions. J'ai fait le tour des propriétaires d'appartements, mais ils trouvent toujours mes revenus insuffisants. En août, j'ai pu travailler un mois complet pour 1 800 euros net. Les mois suivants je n'ai gagné que 780 et 604 euros, car je n'ai pas pu aller au travail tous les jours à cause de nos conditions de vie. Nous dormons tous les six dans une voiture, une Clio prêtée par un ami. En fait, on ne dort pas vraiment, on s'assoit, on essaie de se couvrir et on attend que la nuit passe. Moi, je suis à la place du conducteur, ma femme prend la petite de 4 ans dans ses bras pour la réchauffer. Mes trois autres filles sont à l'arrière. Elles n'arrivent pas à étendre leurs jambes pour s'allonger. L'ami nous a demandé de ne pas allumer le moteur la nuit parce que le carburant coûte cher. Mais il fait trop froid en ce moment. J'ai négocié. Tant pis j'allume un peu le chauffage et je lui paie l'essence. On a garé la voiture près de chez la personne qui nous avait logé au début. Elle accepte qu'on vienne se doucher chez elle tous les soirs. Les enfants vont à l'école : en maternelle, à l'école primaire et au collège. Mais c'est compliqué car elles sont fatiguées. À un certain moment, on a failli les retirer de l'école puis on s'est dit que c'était une mauvaise idée. On essaie de tenir, on espère que notre situation va se débloquer à un moment ou à un autre. Après l'école les enfants passent se doucher chez notre ami. Dans sa cuisine, il y a une table pour faire les devoirs rapidement. Moi je cuisine et on mange dans la voiture. À 19 heures on est déjà tous les six dans le véhicule jusqu'au matin. Pendant deux semaines, l'Armée du Salut a accepté de nous loger. Ça nous a fait beaucoup de bien. Je me suis dit : 'Enfin les enfants sont en sécurité'. J'ai pu reprendre le travail. Mais, le 2 novembre, ils nous ont demandé de partir. On nous a dit que beaucoup de familles sont à la rue et qu'il faut alterner. On a laissé notre place à d'autres. Il fait de plus en plus froid alors on a renouvelé notre demande à l'Armée du Salut. J'appelle le 115 tous les soirs, mais, en moyenne, ils ne nous hébergent qu'une nuit par semaine. Les enfants sont malades, elles toussent et ont des maux de tête tout le temps. Elles avaient retrouvé la santé après les deux semaines à l'Armée du Salut. Je vois bien qu'elles rechutent et ça m'inquiète. Je ne peux pas payer un hôtel. Le moins cher qu'ait trouvé l'assistante sociale du CCAS revient à 100 euros la nuit. Mais on n'a pas cet argent. On paie 18 euros par jour pour les transports des enfants jusqu'à l'école en bus et en tramway. En plus, j'ai des dettes auprès de mes amis car ils m'ont avancé plus de 6 000 euros de billets d'avion pour faire venir mon épouse et les enfants en France. J'ai fait le tour des bailleurs sociaux... mais on me demande des documents de la CAF [Caisse des allocations familiales] que je n'ai pas. Sans logement, les démarches administratives c'est très compliqué. Une fois que j'ai obtenu une domiciliation au CCAS début septembre, j'ai pu enfin lancer ma demande de transfert de dossier de la CAF de l'Essonne où j'habitais, jusqu'au Havre. J'ai aussi demandé le rattachement de ma famille. Mais deux mois ont passé et je n'ai pas reçu de réponse. Une assistante sociale du CCAS m'aide, mais ses relances auprès de la CAF n'ont rien donné. Je ne fais qu'attendre. Il m'arrive souvent de regretter d'avoir quitté la région parisienne. J'y étais logé dans un studio de 18m<sup>2</sup> dans un foyer ADOMA [pour travailleurs migrants]. Mais on m'avait expliqué que je ne pouvais pas y accueillir*

*ma famille. Tous les jours je m'efforce d'aller travailler pour avoir un peu de revenus. Comment je peux débloquent cette situation si je n'ai pas le temps de me déplacer auprès de la CAF, des bailleurs sociaux... ? Je ne peux pas refuser de travailler alors je suis obligé de faire confiance à l'assistante sociale. Elle a dit qu'elle allait les contacter, mais elle a l'air débordée. Ce qui me fait mal c'est pour mes filles. Je cherche juste un abri pour elles. Moi j'ai vécu d'autres situations difficiles. Ça ce n'est rien."*

### **Une ivoirienne est revenue au pays après être passé par la Libye**

Une ivoirienne a quitté son foyer de Yopougon, un quartier d'Abidjan, le 14 juillet 2017. D'abord pour le Mali et le Burkina Faso, puis le Niger où elle a pris un avion pour rejoindre la Libye. C'est depuis ce pays que la jeune femme avait prévu de gagner l'Europe en bateau. Son objectif : travailler quelques années et réunir la somme suffisante pour monter sa propre entreprise d'import-export de cacao. Elle a quitté son foyer de Yopougon, un quartier d'Abidjan, le 14 juillet 2017. L'ancienne étudiante en gestion agricole, qui veut partir, est née et a été élevée à Daoula, une localité du centre de la Côte d'Ivoire qui, en quelques années, a vu sa jeunesse désert ses rues pour le Vieux Continent. Son séjour en Libye sera pourtant un "véritable cauchemar", qui la poussera à rebrousser chemin. *"À mon arrivée en Libye, j'étais seule. J'avais peur de rester dans ce pays, alors j'ai continué ma route jusqu'à la côte, à Sabratha, pour prendre la mer. Un matin, j'ai pris un Zodiac avec 126 personnes. Mais le moteur n'a pas tenu, et on a commencé à s'enfoncer dans l'eau. Pris de panique, certains passagers ont commencé à jeter des gens par-dessus bord pour alléger le bateau. Il y a un tri : des Africains anglophones jetaient à l'eau des francophones. J'ai eu la peur de ma vie. Je pleurais tellement. Je me demandais si j'allais survivre à ça, mais je suis finalement restée sur le bateau. Puis on a été récupéré par les garde-côtes libyens. Quand ils sont arrivés pour nous ramener, dans le canot, il n'y avait plus que 85 personnes. Les passagers qui avaient été jetés à l'eau s'étaient noyés. On a tous été mis dans une sorte de prison gérée par les 'Asma boys' [des "garçons de rue" qui agressent violemment les migrants en pleine rue pour les dépouiller]. Ces gens-là font la collection des Noirs pour gagner de l'argent. La rançon pour sortir est très élevée pour les Africains. Mes parents ont dû donner 600 000 francs CFA [environ 900 euros] pour me libérer. Dehors, je me cachais car j'avais peur de me faire kidnapper. Nous, les femmes noires, on vaut plus cher. J'étais terrée dans une maison mais j'étais heureuse : j'avais retrouvé ma petite sœur qui m'avait suivie, quelques mois plus tard. Cela faisait plus d'un an qu'on ne s'était pas vues. Entre temps, elle avait eu son bac. Malheureusement, au bout de quelques semaines, je me suis fait enlever. Les ravisseurs m'ont forcée à monter dans une voiture avec d'autres Africaines. Sur la route, ils ont arrêté le véhicule et nous ont ordonné de descendre. On a été obligées de se déshabiller, et ils nous ont palpées partout. J'ai eu l'impression d'être violée. Le regard d'un de ces hommes sur mon corps, je ne l'oublierai jamais. Ils nous ont ensuite emmenées dans un camp, où je ne suis finalement restée que quelques semaines. Un jour, ma sœur m'a appelée pour me dire qu'on prenait la mer le soir-même. Quelqu'un devait venir me chercher à 19h et m'emmener sur une plage. J'ai attendu plusieurs heures, jusqu'à 2h du matin. Personne n'est venu. On m'avait oubliée, et ma sœur est partie sans moi. Trois jours plus tard, une femme m'a appelée : le canot avait fait naufrage. Ma petite sœur était au fond de l'eau, avec plusieurs autres filles qui vivaient avec nous. J'étais tellement en colère que j'ai tout cassé dans la maison, j'étais cassée moi aussi. À partir de ce moment-là, j'ai perdu pied. J'ai dit à mon [intermédiaire entre les passeurs et moi] que je voulais rentrer chez moi. 'Une fois en Libye, soit tu prends la mer pour l'Europe, soit tu meurs. Il n'y a pas de retour possible', voilà ce qu'il m'a répondu. Alors j'ai repris un bateau. Mais une fois de plus, ça ne s'est pas passé comme prévu. Le moteur est tombé en panne très rapidement et, avec les autres passagers, on a dû ramer pour regagner la côte. La police nous attendait sur la plage. J'ai été arrêtée et emmenée dans une prison à Zintan. Comme ma mère est sage-femme, je sais prodiguer des soins. Dans la prison, j'aidais les femmes à accoucher. Enfin, je faisais ce que je pouvais, car certaines n'y survivaient pas. Il y avait toujours des décès. On recevait parfois des visites de l'OIM [Organisation internationale pour les migrations, une agence de l'ONU, ndlr]. On savait quand les agents allaient venir, car d'un coup, les gardes nettoyaient la prison et étaient plus gentils avec nous. Ils ne nous frappaient plus avec leurs matraques. C'est là que j'ai*

*entendu parler pour la première fois des programmes de retour. J'ai appelé le consulat de Côte d'Ivoire pour leur dire que je voulais rentrer chez moi. J'étais épuisée, je me sentais seule. Quand je suis sortie de la prison au bout de trois mois, j'ai pris un car pour Tripoli. Puis un avion pour Abidjan. J'ai quitté la Libye le 18 octobre 2018. Dans l'avion, je me sentais bizarre. J'étais très déçue, mais contente de rentrer chez moi. Un peu comme quand on vient d'accoucher : on est heureuse d'avoir notre bébé mais, en même temps, on a peur. J'ai réalisé que mon calvaire était terminé quand j'ai posé le pied en Côte d'Ivoire. La première nuit, j'ai dormi dans un hôtel. Le lendemain, mes parents sont venus me chercher. Je me sentais très mal vis-à-vis d'eux, j'avais honte. Si j'étais partie, c'était pour ma famille, pour les aider. Et je n'ai pas réussi. Je culpabilisais aussi beaucoup pour la mort de ma sœur. Elle m'avait pris comme exemple, et elle n'avait pas survécu. J'avais si peur du regard de ma famille sur moi. Quand ils m'ont vu, mes parents étaient très heureux. Et ce sont eux, en fait, qui m'ont consolée. Si aujourd'hui, je vais mieux, c'est grâce à leur soutien. La seule règle, c'est qu'on ne parle jamais de ma sœur. Aujourd'hui, je vais plutôt bien car je ne cache pas ce que j'ai vécu. Parler, ça m'a guérie. Je témoigne beaucoup, avec des associations locales, sur ce que j'ai traversé. Nous allons dans les collèges, les lycées et les associations de femmes. Je ne fais pas la morale aux personnes qui veulent partir, mais j'essaie de les prévenir, je leur dis la vérité sans tabou. Si j'avais su tout ça avant, que quelqu'un m'avait dit que c'était si dangereux, j'aurais fait les choses différemment. Beaucoup de personnes se renseignent sur les réseaux sociaux, mais ça ne suffit pas. Sur Facebook, on ne peut pas cerner le vrai du faux. En plus de ce travail de sensibilisation, j'aimerais me relancer dans l'entrepreneuriat, mais ici, en Côte d'Ivoire. Plus jamais je ne repartirai tenter ma chance ailleurs. "*